

## Hautes instructions Royales : Veiller à la facilitation du retour des MRE à des prix abordables

Voici un communiqué du Cabinet Royal :

"Dans le cadre de la très Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI – Que Dieu l'assiste – a toujours entouré les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger, et de l'attention Royale permanente à la continuité de leur attachement à la mère patrie, Sa Majesté le Roi – Que Dieu le glorifie – a bien voulu donner ses très Hautes instructions aux autorités compétentes et à l'ensemble des intervenants dans le domaine du

transport, afin d'œuvrer à la facilitation de leur retour au pays à des prix abordables.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi – Que Dieu l'assiste – a ordonné à l'ensemble des intervenants dans le domaine du transport aérien, en particulier la compagnie Royal Air Maroc, ainsi qu'aux différents acteurs du transport maritime, de veiller à pratiquer des prix raisonnables qui soient à la portée de tous, ainsi que d'assurer un nombre suffisant de rotations, afin de permettre aux familles marocaines

à l'étranger de rentrer au pays et renouer avec leurs familles et proches, particulièrement dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

De même, Sa Majesté le Roi a exhorté tous les opérateurs du tourisme, aussi bien dans le domaine du transport que de l'hôtellerie, à prendre les dispositions nécessaires afin d'accueillir les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans les meilleures conditions et aux meilleurs prix".

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9342

Lundi 14 Juin 2021

*Les autorités sanitaires réagissent à un relâchement manifeste*

## Le danger Covid est toujours omniprésent

*Avec l'Aïd et les vacances, le risque n'en sera que plus grand*



Page 3

Signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre des représentants et le CNDH



Page 2

Chapeauté par les Etats-Unis  
Vers une sortie de crise entre le Maroc et l'Espagne ?



Page 4

Deuxième victoire en trompe-l'œil du Onze national

Vahid Halilhodzic : L'efficacité continue à nous faire défaut



Page 23

# Signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre des représentants et le CNDH



La Chambre des représentants et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) ont signé, jeudi, un mémorandum d'entente actualisé visant le renforcement de la coopération entre les deux institutions.

Signé par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et la présidente du CNDH, Amina Bouayach, ce mémorandum d'entente actualisé a pour objectif la mise en œuvre des mécanismes contractuels approuvés par le Royaume ou auxquels il a adhéré dans le domaine des droits de l'Homme, indique samedi un communiqué de la Chambre des représentants.

Il s'agit aussi, selon la même source, du renforcement de la contribution de la Chambre des représentants au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, outre l'échange d'expertises entre la Chambre et le CNDH dans ce domaine.

A cette occasion, Habib El Malki a réaffirmé l'adhésion totale de l'institution législative aux initiatives visant la promotion des droits de l'Homme dans le Royaume, en application des dispositions de la Constitution et des engagements internationaux du Maroc, et en exécution des Hautes Orientations Royales pour accorder une grande attention à la protection et à la promotion des droits et des libertés en vue de préserver la dignité des citoyens, de renforcer l'Etat de droit et de développer le processus démocratique, ajoute le communiqué.

Il a aussi souligné le développement enregistré par le Royaume dans le domaine des droits de l'Homme, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, rappelant l'expérience de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) et les profondes réformes qui ont suivi, notamment la création du CNDH et de l'Institution du Médiateur.

Habib El Malki s'est félicité également du processus de promotion et de préservation des droits de l'Homme au Maroc, couronné par la Constitution de 2011 qui a constitutionnalisés les recommandations de l'IER et renforcé les droits et libertés civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, tout en insistant sur les principes d'égalité et d'équité et en stipulant qu'aucune révision ne peut porter sur les acquis en matière de libertés et de droits fondamentaux.

Il a, en outre, affirmé que le texte constitution-

nel accorde au Parlement le droit exclusif de légiférer en matière de libertés et de droits fondamentaux prévus dans le préambule de la Constitution et dans d'autres articles de la Loi fondamentale du Royaume, notant que le Parlement veille, à travers sa fonction législative et son pouvoir de contrôle de l'action du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques, à la préservation, à la protection et à la promotion des droits et libertés.

La promotion des droits de l'Homme est un choix irréversible, a souligné Habib El Malki, saluant les efforts inlassables déployés par le CNDH, dans le cadre de l'exercice de ses attributions constitutionnelles, pour l'examen de l'ensemble des af-

aires relatives à la défense, à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et des libertés, ainsi que la garantie de leur plein exercice.

Il s'est également félicité de la contribution effective du CNDH et de son engagement continu en faveur de l'édification et de la consolidation de l'Etat de droit.

Pour sa part, Amina Bouayach a estimé que la coopération entre les deux institutions est d'une "importance capitale" pour le Conseil.

Le CNDH, malgré son indépendance, interagit avec les autres institutions, notamment le Parlement, a-t-elle fait savoir, mettant l'accent sur le rôle de l'institution législative dans l'adaptation des lois nationales aux traités internationaux ratifiés par le Royaume.

Amina Bouayach a ensuite passé en revue les domaines de coopération entre les deux parties, conformément aux dispositions du nouveau mémorandum d'entente, qui prévoit le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme, la consultation du CNDH au sujet de l'adaptation des lois nationales aux traités relatifs aux droits humains et au droit international humanitaire, ratifiés par le Maroc, ou auxquels le Royaume a adhéré.

La coopération bilatérale porte également sur la consultation du CNDH pour l'étude de l'impact des projets de traités et de conventions en matière de droits de l'Homme et du droit international humanitaire, a-t-elle ajouté.

Elle a insisté, dans ce cadre, sur le rôle de l'institution législative dans la protection et la promotion des droits de l'Homme, mettant en exergue l'importance de la contribution du Parlement aux travaux du Conseil international des droits de l'Homme et de l'élaboration d'une stratégie pour assurer le suivi des recommandations présentées par les organes régionaux et internationaux de défense des droits humains.

Les deux parties ont convenu de la création d'une commission mixte chargée du suivi de l'exécution du mémorandum d'entente, qui devra se réunir de façon périodique pour l'élaboration de son plan d'action et l'adoption des mesures pratiques à même d'assurer la mise en œuvre effective du mémorandum d'entente actualisé.



**Habib El Malki**  
*Le Parlement veille, à travers sa fonction législative et son pouvoir de contrôle de l'action du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques, à la préservation, à la protection et à la promotion des droits et libertés.*

## Pas de Haj cette année

La Commission Royale chargée du pèlerinage a décidé le maintien pour la prochaine saison du Haj des résultats du tirage au sort (listes des retenus et listes d'attente de l'organisation officielle et des agences de voyages touristiques) de la saison 1441 de l'hégire, a annoncé, samedi, le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Dans un communiqué, le ministère précise avoir été informé par le ministère saoudien du Haj de la décision des autorités saoudiennes de limiter l'accomplissement du

rite du pèlerinage de cette saison aux Saoudiens et aux résidents en Arabie saoudite de différentes nationalités, en raison de la situation qui prévaut dans le monde avec la poursuite de l'évolution de la pandémie du coronavirus et l'apparition de nouveaux variants, ainsi que des mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le danger de la hausse des contaminations parmi les populations, et ce conformément aux préceptes de la Charia qui prônent la préservation de la vie humaine.

A cet effet, le ministère des Habous et des Affaires islamiques informe l'ensemble des citoyens que la décision émanant de la Commission royale chargée du pèlerinage, lors de sa réunion extraordinaire tenue le 23 juin 2020, relative au maintien des résultats de l'opération du tirage au sort (listes des retenus et listes d'attente de l'organisation officielle et des agences de voyages touristiques) de la saison 1441 de l'hégire restera en vigueur pour la prochaine saison du Haj, conclut le communiqué.

*Les autorités sanitaires réagissent à un relâchement manifeste*

## Le danger Covid est toujours omniprésent

**A**bas les masques. Et les gestes barrières rangés dans le tiroir des oubliettes. Dans les transports publics, les cafés et les plages, la vigilance et le sens des responsabilités des citoyennes et citoyens se sont effilochés avec le temps. A l'approche des vacances estivales et des fêtes de l'Aïd El Adha, poursuivre sur cette lancée n'est pas une bonne idée. Quand bien même la situation est pesante psychologiquement, près d'un an et demi depuis le début de l'épidémie dans le pays, se re-

lâcher serait la meilleure manière de concourir à une flambée de la Covid-19 dans le pays. Flambée alimentée également par la mansuétude coupable des autorités. A ce rythme, on va droit dans le mur.

Si au soir du samedi 12 juin, 7.094.691 personnes sont immunisées contre le Sars-Cov-2 à hauteur de 79% (AstraZeneca et Sinopharm), en parallèle, cinq décès ont été enregistrés lors des 24 heures précédentes, pour 455 nouveaux cas détectés. Sur les 204 personnes hospitalisées en réanimation, 22 ont été admises entre vendredi et samedi, dont 5 cas sous intubation invasive. Rien de bien étonnant donc à ce que le ministère de la Santé ait décidé de sortir du bois pour mettre en garde les Marocains. Par le biais d'un communiqué, les autorités sanitaires ont rappelé à la population que le respect strict des mesures de précaution doit être une doctrine nationale en temps de pandémie et non pas une option au gré des humeurs.

"Eu égard au relâchement constaté récemment dans l'observation des mesures barrières et préventives, le ministère de la Santé exhorte l'ensemble des citoyennes et citoyens à respecter strictement les mesures préventives et de précaution contre la Covid-19 recommandées par le



Comité national scientifique ad hoc et les autorités sanitaires du pays", dit le communiqué. Un rappel à l'ordre qui ne doit pas pour autant déresponsabiliser les autorités marocaines. Les mesures coercitives existent. Quel est l'intérêt de rendre le port du masque obligatoire si la loi n'est pas appliquée? Normalement, d'après l'article 4 du décret-loi 2.20.292, tout contrevenant est

passible de sanctions allant d'une peine de prison d'un à trois mois et d'une amende entre 300 et 1.300 DH, ou l'une des deux en respectant le principe de la peine la plus lourde.

Au regard du relâchement constaté, à la lisière du je-m'en-foutisme, l'application stricte de cette loi aurait pu renflouer les caisses de l'Etat tant le port du masque confine à l'exception.

Sans même parler du respect de la distanciation physique qui s'apparente de plus en plus à un vœu pieux. Bref, au vrai, les responsabilités sont partagées. Le relâchement actuel n'est vraiment pas dû au hasard, mais plutôt à la conjonction d'une négligence des citoyennes et citoyens et celle des autorités qui ont tendance à détourner le regard.

Chady Chaabi

“

*Avec l'Aïd et les vacances, le risque n'en sera que plus grand*

## Le défibrillateur cardiaque, l'invisible héros des temps modernes

*Le flou du Code du travail n'aide pas à l'imposer dans les milieux professionnels*

**L**e malaise cardiaque du milieu de terrain danois Christian Eriksen, diffusé en mondovision samedi soir, a rappelé l'importance vitale d'un défibrillateur. On jouait la 43ème minute d'un Denmark-Finlande comptant pour le groupe B de l'Euro 2020, lorsque le meneur de jeu s'est écroulé sur la pelouse. S'il n'avait pas été pris en charge, les événements auraient pris une tournure plus dramatique, surtout en l'absence d'un défibrillateur comme ce fut malheureusement le cas en 2003, avec le décès du Camerounais Marc Vivien Foé,

sur la pelouse de Gerland, ou encore l'Espagnol Antonio Puerta en 2008. Eriksen est, quant à lui, dans un état stable, mais cet épisode nous a tous marqués.

Une fois l'émotion retombée, on s'est demandé pourquoi il n'y avait pas de défibrillateur à chaque coin de rue, mais encore dans les environnements professionnels. En réalité, le Code du travail y est pour beaucoup dans ce manque. Et pour cause, l'article R. 4224-14 du Code du travail prévoit des lieux de travail "équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facile-

ment accessible". Le matériel en question, ce sont des trousse de secours dont l'emplacement doit être signalé et connu des salariés (article R. 4224-23). Ainsi, la réglementation du travail n'impose pas de disposer obligatoirement de défibrillateur comme moyen de secours.

Cela dit, dans le cas où un accident cardiaque surviendrait, la responsabilité de l'employeur pourrait être engagée. Tout simplement car il doit assurer la santé physique de ses salariés. Pourtant, les défibrillateurs cardiaques sont aussi rares en milieu professionnel

que la neige en été. Et ce n'est pas comme si ça coûtait un bras. Un défibrillateur cardiaque, selon les options (rechargeable ou pas,...), coûte entre 10.000 et 30.000 DH. Soit trois fois rien à l'échelle d'une société, quelle que soit sa taille. De toute façon, il serait immoral que le prix constitue un obstacle alors que la vie humaine est inestimable. Qui plus est quand on sait que la crise cardiaque survient sans distinction d'âge ou de statut social. Elle peut atteindre le plus âgé des patrons d'entreprise ou le plus jeune des employés. Ou inversement.

En tout cas, il est temps de se pencher sérieusement sur la question. Les malaises cardiaques, où chaque seconde compte, n'arrivent pas qu'aux autres. Mais acquiescer un défibrillateur cardiaque ne suffit pas. Il faudrait aussi penser à former les employés à utiliser cet héros des temps modernes, dont le but est de délivrer un choc électrique à travers le thorax, et plus particulièrement à travers la paroi du cœur, pour l'arrêter momentanément, avec l'espoir qu'il redémarrera spontanément et de façon régulière.

C.C

*Chapeauté par les Etats-Unis*

# Vers une sortie de crise entre le Maroc et l'Espagne ?



**L**e président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, et le président des Etats-Unis, Joe Biden, prévoient de tenir une brève réunion ce lundi à Bruxelles dans le cadre du nouveau sommet de l'OTAN.

Certains médias espagnols comme El Mundo ont affirmé que Pedro Sánchez abordera avec le président américain «une sortie négociée» à la crise diplomatique avec le Maroc déclenchée après l'hospitalisation du chef des séparatistes, Brahim Ghali, dans un hôpital espagnol sous une fausse identité et sans en aviser Rabat.

Ce qui laisse pantois, c'est qu'au lieu de consacrer entièrement son article à cette éventuelle rencontre, la journaliste de ce quotidien, Marisol Hernández, s'est permis une longue et sournoise digression sur

les positions de l'Espagne et des Etats-Unis concernant la question du Sahara marocain.

Dès les premières lignes, elle a donné le ton en affirmant que «la crise diplomatique avec le Maroc a une ligne rouge qui est le Sahara». Et d'ajouter que le gouvernement de Sánchez n'envisage pas de céder à la pression de Rabat malgré le fait qu'il y a des voix en Espagne qui demandent de revoir cette position».

La journaliste a encore précisé que «deux sources de l'exécutif lui ont assuré que s'il (le Maroc) parvient finalement à annexer ce territoire, sa prochaine étape sera Sebta et Mellilía», en rappelant la déclaration dans laquelle le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné, en décembre 2020, que «de jour viendra où nous allons rouvrir la question de Sebta et Mellilía, des territoires marocains comme le Sa-

hara».

El Mundo reconnaît que le gouvernement espagnol avait manigancé pour pousser les Etats-Unis à revenir sur la décision de Trump reconnaissant la souveraineté du Maroc sur son Sahara. «Des sources gouvernementales confirment que les contacts sur le Sahara ont eu lieu et que l'exécutif a fait passer le message selon lequel ce conflit doit passer par les Nations unies qui doivent encore désigner un représentant de la MINURSO.

L'Espagne n'a pas seulement vu un changement dans la position américaine, mais elle a aussi vu une tentative de contenir le Maroc», a souligné la journaliste avant de préciser que la rencontre entre Biden et Sánchez n'est en principe qu'«une occasion de se connaître personnellement. Il n'y a aucune confirmation qu'ils vont parler du Sahara».

Pour sa part, le portail espagnol El Confidencial a également affirmé que «le président Pedro Sánchez tiendra une brève réunion avec Biden ce lundi en marge du sommet de l'OTAN qui se tiendra à Bruxelles», soulignant que si la durée des entretiens le permet, le chef de l'exécutif espagnol pourrait requérir l'implication des Etats-Unis dans la résolution de la crise avec Rabat.

Cette rencontre entre Biden et Sánchez à Bruxelles suscite l'euphorie à Madrid surtout que le président américain n'a pas daigné «appeler

Sánchez depuis son arrivée à la Maison Blanche le 20 janvier», alors qu'il avait pris langue avec d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement européens comme ceux du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France et d'Irlande.

Par ailleurs, l'article d'El Confidencial a également souligné que la ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, a eu vendredi un entretien téléphonique avec son homologue américain, Antony Blinken, lui rappelant sournoisement que «la décision prise par l'ancien président républicain, Donald Trump, avait eu des conséquences sur l'Espagne, provoquant une crise avec son voisin marocain». En d'autres termes, pour désamorcer la crise actuelle entre Rabat et Madrid, il faudrait, selon sa logique biscornue, que les Etats-Unis reviennent sur la décision de Trump.

L'argument de la ministre espagnole est fallacieux, car même avant le déclenchement de la crise actuelle, elle avait mené une campagne rageuse contre la décision de Trump. A titre d'exemple, Arancha González Laya a déclaré quelques jours après la reconnaissance de la marocainité du Sahara par Donald Trump, que «la solution au problème du Sahara ne dépend pas de la volonté ou de l'action unilatérale d'un pays, quelle que soit sa taille, mais son centre de gravité est à l'ONU».

En fait, la crise entre Rabat et Madrid n'est pas liée à la décision américaine souveraine. Ce sont essentiellement les manœuvres, les positions hostiles au Maroc et les agissements irresponsables du gouvernement espagnol qui l'ont déclenchée.

**Mourad Tabet**

## Une réunion de quelques minutes, selon La Sexta

Pedro Sanchez pourrait se réunir avec Joe Biden, en marge du sommet de l'OTAN prévu ce 14 juin à Bruxelles. «Une brève réunion» qui devrait durer «quelques minutes», annonce La Sexta, citant les confidences de sources gouvernementales espagnoles. Le rendez-vous a fait l'objet d'une préparation entre Iván Redondo, chef du cabinet de Sanchez, et son homme de confiance, et son homologue américain, Ronald Klain.

La Sexta indique que la question du Sahara est inscrite sur l'agenda des discussions entre les deux chefs d'Etat.

## Une conversation de courte durée, d'après Hoy

Pedro Sanchez et Joe Biden n'ont pas encore croisé un mot, mais ce lundi, ils mettront fin à cette incommunication avec la réunion qu'ils tiendront à Bruxelles lors du sommet de l'OTAN.

La Moncloa n'a pas fourni de détails sur la rencontre, mais seulement qu'il s'agit d'une «conversation, pas d'un salut de couloir» et qu'elle sera «courte».

Le thème de la réunion n'est pas encore clos. «Nous nous ajustons», a expliqué jeudi la vice-présidente Carmen Calvo, qui a qualifié le moment de voir pour la première fois de «très, très bon».

# Nasser Bourita : Toute volonté de détourner le débat sur la crise avec l'Espagne est contre-productive

Le Maroc considère que toute volonté de détourner le débat sur la crise avec l'Espagne est "contre-productive", a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Le Maroc qui considère que la crise est bilatérale et politique avec l'Espagne, est satisfait de ses relations avec l'UE dans tous les domaines", a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à Rabat.

Pour le Maroc, la résolution du Parlement européen est en déphasage avec le registre du Maroc en matière de lutte contre la migration clandestine, a-t-il dit, affirmant que les efforts du Maroc dans ce domaine sont connus et reconnus. "On a vu même hier de nombreuses institutions qui ont relevé ce rôle, y compris des institutions européennes comme la commission et le service extérieur", a-t-il enchaîné.

"Cette résolution s'inscrit dans une instrumentalisation des institutions européennes et du Parlement européen en particulier par rapport à une question qui n'est pas du ressort du PE", a-t-il ajouté.

"Si le titre de la résolution concerne la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, la première question qui se pose : Qui a donné au Parlement européen le mandat pour superviser des conventions onusiennes? Depuis quand le Parlement européen



© MAP/Archives

est le gardien de l'application par les Etats membres d'une convention onusienne?, se demande encore Nasser Bourita.

Les conventions ont leurs mécanismes, a encore souligné le ministre, se réjouissant de voir l'UNICEF valoriser et saluer le rôle du Maroc dans la mise en œuvre de cette convention.

Le ministre a aussi évoqué les observations du comité sur les droits des enfants suite à l'examen du rapport périodique de l'Espagne en janvier-février 2018.

Dans ce contexte, a-t-il rappelé, le comité s'est déclaré gravement préoccupé par la discrimination que les enfants continuent de subir de facto en Espagne en raison de leur handicap, de leur origine ou de leur situation socio-économique et s'est dit inquiet par les conditions médiocres d'accueil et d'hébergement dans les centres de rétention temporaire surpeuplés, qui accueillent des étrangers et la négligence qui y est constatée ainsi que par l'absence de mécanismes de plainte accessibles aux enfants.

Le comité est vivement préoccupé aussi par la législation espagnole qui autorise les méthodes intrusives même lorsque les documents d'identité semblent authentiques, ainsi que par le niveau élevé de violences dans les centres d'accueil pour enfants et l'insuffisance de prise en charge et de protection assurées par les professionnels, a-t-il encore rappelé.

Le registre du Maroc par rapport à l'application de la convention est connu et il y a d'autres situations qui auraient pu intéresser le Parlement euro-

péen.

"Le Maroc ne sera pas détourné de l'essentiel: Une crise bilatérale dont la genèse est connue et qui est liée à une attitude et à des actions qui ont été hostiles à une cause sacrée pour le Maroc et les Marocains", souligne-t-il.

C'est le fond du problème et tant qu'il n'est pas réglé, la crise restera et toute tentative de déviation du débat serait vaine et n'aura aucun impact sur la perception du Maroc par rapport à cette crise, a conclu le ministre.

## Nouveau rebondissement dans l'affaire Ghali

# Une plainte déposée contre les fonctionnaires du ministère espagnol des A.E



Une nouvelle plainte a été déposée en Espagne dans le cadre de l'affaire Brahim Ghali.

Le journal La Razon indique qu'elle porte la signature de l'avocat Antonio Urdiales et accuse des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de l'aéroport militaire de Saragosse de «falsification de documents et d'utilisation de faux passeports».

Antonio Urdiales accuse aussi le gouvernement de coalition d'avoir autorisé le chef du Polisa-

rio à entrer illégalement en Espagne : « Les vrais responsables de ces événements ne pourront jamais arguer de raisons humanitaires comme base d'exemption de leur responsabilité pénale », a-t-il déclaré.

L'avocat espagnol explique que Brahim Ghali "n'est pas un migrant irrégulier assisté par des fonctionnaires espagnols à la frontière pour des raisons humanitaires, mais il est accusé d'avoir perpétré un génocide internationalement connu.

Les fonctionnaires espagnols sont pleinement conscients de la situation procédurale de Brahim Ghali devant la Cour nationale », ajoute-t-il en précisant qu'il existe des preuves suffisantes indiquant que "l'entrée de Brahim Ghali en Espagne et son transfert ultérieur à Logroño étaient prémédités et qu'ils sont le résultat d'un accord préalable entre lui et les autorités espagnoles ou entre les autorités espagnoles et algériennes".

Ahmadou El-Katab

Un communiqué du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes met les points sur les i

## Une indésirable politisation de la question migratoire par le PE



Le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a exprimé, vendredi, son étonnement de la position du Parlement européen de tenir le Royaume du Maroc responsable de la crise migratoire et affirme que cette résolution constitue une «politisation indésirable» de cette question.

«Le suivi équitable des poli-

tiques marocaines confirme que le Royaume adopte des positions responsables sur la question de l'immigration dans la région de la Méditerranée occidentale, reflétant une volonté politique initiée sous les Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour faire face à la crise migratoire», a indiqué la Ligue arabe dans un communiqué.

Elle a rappelé, à cet égard, la récente décision Royale de faciliter le retour des mineurs marocains non accompagnés en situation irrégulière dans certains pays de l'Union européenne et dont l'identité a été clairement établie.

«La position du Parlement européen reflète une politisation indésirable de la question migratoire», a-t-elle regretté, soulignant que «des problèmes migratoires complexes exigent une coopération et des efforts concertés entre les différents pays, afin de les traiter dans un cadre global qui prend en considération leurs divers aspects».

La Ligue arabe a de même appelé la partie européenne à adopter des positions pratiques qui renforcent la coopération et la coordination conjointe entre les pays d'origine et d'accueil des migrants, soulignant que le Royaume du Maroc a toujours été pour les Européens un partenaire responsable en la matière.

## Le secrétaire général du CCG exprime ses regrets et son étonnement

Le Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Nayef Falah Mubarak Al-Hajraf, a exprimé ses regrets et son étonnement de la résolution du Parlement européen qui comporte des observations et critiques infondées concernant la politique du Royaume du Maroc en matière d'immigration illégale.

Il a exprimé, dans un communiqué publié samedi, son rejet de cette résolution qui fait fi des efforts dé-

ployés par le Maroc dans la lutte contre l'immigration illégale vers l'Europe.

Le CCG a réitéré sa solidarité et son plein soutien à toutes les démarches entreprises par le Royaume du Maroc dans ce dossier. Le Secrétariat général du CCG avait salué la décision de SM le Roi Mohammed VI de faciliter le retour de tous les mineurs marocains non accompagnés en situation irrégulière dans certains pays de l'Union européenne.

## Solidarité de la Chambre des représentants du Yémen avec le Maroc

La Chambre des représentants de la République du Yémen a exprimé sa pleine solidarité avec le Royaume après la résolution du Parlement européen concernant le Maroc et sa politique constructive dans le traitement de la question de l'immigration clandestine.

Dans un communiqué publié sur son site web, la Chambre des représentants du Yémen a souligné que «la résolution du Parlement eu-

ropéen concernant le Maroc et les accusations qu'il a portées contre le Royaume, le tenant responsable de la crise migratoire entre le Maroc et l'Espagne» constituent «une ingérence flagrante dans les affaires intérieures marocaines».

La Chambre des représentants yéménite a mis l'accent sur «la non-conformité» du texte voté par le Parlement européen, affirmant que cette résolution, qui ne propose aucune solution pour s'attaquer aux racines et aux causes du différend, a «aggravé» la crise entre Rabat et Madrid.

D'autre part, la Chambre des représentants a exprimé son soutien à toutes les mesures prises par le Maroc, qui a fait preuve de sagesse et de détermination responsable dans la lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine et la traite des êtres humains, dans le respect des principes et des exigences de son partenariat avec l'Union européenne et avec son environnement régional, relevant que le Royaume a efficacement contribué à contrer ces phénomènes au cours des dernières années.

Ettore Rosato, vice-président du Parlement italien

## Le Maroc est un allié précieux de l'Europe dans la gestion des flux migratoires

Le Maroc est un allié précieux de l'Europe dans la gestion des flux migratoires et dans les politiques en direction de l'Afrique, a souligné, vendredi, le vice-président du Parlement italien Ettore Rosato. Dans un tweet, il a déclaré suivre la crise diplomatique bilatérale entre le Maroc et l'Espagne et appelé l'UE à jouer un rôle positif à ce sujet. «Nous sommes convaincus que l'Europe peut et doit promouvoir une médiation positive», a-t-il ajouté.

La déclaration du vice-président du Parlement italien intervient suite à l'adoption par certains députés européens d'une résolution controversée sur le Maroc.

Plusieurs hommes politiques européens y ont vu une initiative contre-productive n'affectant en rien la vitalité et la force des relations entre le Maroc et l'UE.

Nathalie Loiseau, eurodéputée française

## Le partenariat entre l'UE et le Maroc est trop précieux pour se laisser déstabiliser

Le partenariat privilégié entre l'Union européenne et le Maroc est «trop précieux pour se laisser déstabiliser», a affirmé vendredi l'eurodéputée française Nathalie Loiseau dans une déclaration à la MAP.

Ce partenariat est «construit sur une histoire partagée, des défis communs et la conviction que nos destins sont liés», a-t-elle dit. La députée européenne a salué à cette occasion «la détermination» de SM le Roi Mohammed VI de régler définitivement la question des mineurs non accompagnés en Europe. Elle a, par ailleurs, affirmé en tant qu'«amie» de l'Espagne et du Maroc, qu'elle «souhaite ardemment un apaisement de la tension» entre les deux Royaumes, tout en les appelant «à travailler ensemble pour surmonter leurs désaccords».

Delfim Santiago Das Neves, président de l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe

## Le Parlement européen ne doit pas se mêler de la crise maroco-espagnole

Le président de l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe, Delfim Santiago Das Neves, a fait part de son rejet de la résolution adoptée jeudi par le Parlement européen (PE), regrettant une intervention dans une crise purement bilatérale.

Le Parlement européen ne peut pas s'impliquer dans une crise purement bilatérale, a déclaré à la MAP M. Das Neves, notant qu'il s'agit d'une crise bilatérale qui peut être résolue par des moyens diplomatiques ou à l'aide d'une négociation bilatérale directe entre le Maroc et l'Espagne. «Le Parlement européen ne doit pas s'entremêler dans cette crise», a-t-il martelé. Pour le président de l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe, le parlement européen devait appeler les deux parties à résoudre la crise dans un cadre bilatéral au lieu de prendre position.

Il a saisi, cette occasion, pour saluer au nom du Parlement de Sao Tomé-et-Principe la décision de SM le Roi Mohammed VI de faciliter le retour des mineurs marocains non accompagnés, en situation irrégulière dans certains pays européens.

Santiago Das Neves a tenu aussi à rappeler le rôle du Maroc sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI dans la lutte contre l'immigration illégale, la traite des êtres humains et le terrorisme, notant que le Royaume respecte parfaitement les principes du partenariat le liant à l'Union européenne.

## Entretiens maroco-onusiens sur la Conférence de Berlin II

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu un entretien téléphonique avec l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Jan Kubis, sur les préparatifs de la Conférence de Berlin II, prévue le 23 juin, a annoncé vendredi la Mission onusienne d'appui en Libye (MANUL).

Selon un communiqué de la MANUL, ces discussions s'inscrivent dans le cadre d'une série de consultations que l'envoyé de l'ONU mène depuis plusieurs jours avec les "parties influentes aux niveaux national et international" dans le cadre des préparatifs de la Conférence de Berlin II sur la Libye.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont discuté des "efforts complémentaires pour aller de l'avant sur la voie de la mise en œuvre de la feuille de route, adoptée par le Forum de dialogue inter-libyen, notamment les volets relatifs à la tenue des élections et la réalisation d'une avancée dans le choix des titulaires des postes de souveraineté", a précisé la même source.

D'après la même source, le chef de la MANUL a, lors de ses entrevues avec ces parties influentes en Libye et sur le plan international, insisté sur l'impératif de la tenue d'élection présidentielle et parlementaire globale le 24 décembre prochain et l'entame de l'opération de retrait de la Libye des mercenaires et des forces étrangères.

Le responsable onusien a eu, dans ce sens, des entretiens avec le Premier ministre libyen, Abdulhamid Dabaiba et le commandant des "forces armées arabes libyennes", le maréchal Khalifa Haftar, ainsi qu'avec de hauts responsables allemands, émiratis, maltes, russes et turcs.

Dernièrement, l'ONU avait salué le "rôle constructif" du Maroc qui a contribué depuis le début de la crise libyenne aux efforts visant à parvenir à une résolution pacifique du conflit en Libye.

"Depuis le début de la crise libyenne, le Royaume du Maroc a joué un rôle constructif et a contribué aux efforts de l'ONU visant à parvenir à une résolution pacifique au conflit libyen", avait souligné Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général des Nations unies dans une récente déclaration à la presse.

"L'accord politique libyen signé en 2015 à Skhirat témoigne de l'engagement résolu du Maroc à trouver une solution à la crise libyenne aux côtés des Nations unies", a-t-il affirmé.

"Nous sommes convaincus que cette dernière initiative du Maroc aura un impact positif sur la facilitation par l'ONU du dialogue libyen", a encore dit le porte-parole.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, "soutient toutes les initiatives qui permettraient de faire progresser et de compléter les efforts de paix en cours" pour la résolution de la crise libyenne, a dit son porte-parole à New York en allusion au dialogue libyen tenu dernièrement à Bouznika entre les délégations du Parlement libyen et du Haut Conseil d'Etat.

Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE

## Le Maroc se tient toujours aux côtés de la Libye conformément aux Hautes instructions Royales

Le Maroc se tient toujours aux côtés de la Libye conformément aux Hautes instructions Royales, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue libyenne, Najla Mangoush, à l'issue de leurs entretiens, il a souligné que "le Maroc n'a ni agenda, ni solutions, ni vision de la crise libyenne", et que le Royaume "apporte un soutien inconditionnel et illimité à tout ce qui est de nature à rendre service à la Libye et aux Libyens".

"Le Maroc a une seule conviction. Celle de voir cette situation, que ni le peuple libyen ni ses institutions ne méritent, prendre fin", a-t-il dit, assurant que le Royaume est "totalement convaincu que les Libyens, qui sont animés de sagesse, arriveront à sortir leur pays de cette situa-

tion". Et le ministre de noter que "même si la Libye traverse une phase délicate, le Maroc demeure optimiste que le pays avancera sur la bonne voie", ajoutant que la Libye "se trouve aujourd'hui dans un meilleur contexte, offrant les conditions à même de faire sortir le pays de cette situation qui a tant duré, et pour que les Libyens vivent dans le cadre d'institutions unifiées".

Il a indiqué que la visite de son homologue libyenne, qui est la première visite officielle qu'elle effectue dans le Royaume, "s'inscrit dans la ligne de la communication continue entre le Royaume et les institutions libyennes, conformément aux Hautes Orientations Royales consistant à accompagner le processus politique du pays, en vue d'aboutir à la stabilité et au développement".

Les entretiens ont porté sur "l'évolution du processus politique en Libye, les préparatifs pour les prochaines échéances et le rôle que peut jouer le Maroc dans ce

cadre, en concertation avec les frères libyens", a-t-il dit.

Ils ont permis d'"échanger autour des relations bilatérales fortes, aux niveaux culturel et humain, et des moyens d'activer certains de leurs aspects dans les plus brefs délais", a poursuivi Nasser Bourita, relevant qu'il a été convenu de tenir, bientôt, une réunion de la commission consulaire conjointe, en vue de régler nombre de questions consulaires des Marocains en Libye et des Libyens dans le Royaume.

Et d'ajouter qu'il a été également convenu d'organiser la deuxième édition du forum économique maroco-libyen, dans le cadre de l'activation des relations commerciales et économiques entre les deux pays.

Le développement des relations bilatérales dans les domaines religieux et sécuritaire a été également examiné dans le but de relever les défis auxquels font face Rabat et Tripoli, a conclu Nasser Bourita.

Najla Mangoush, ministre libyenne des Affaires étrangères

## Le partenariat stratégique entre Rabat et Tripoli est capital pour toute la région

Le partenariat stratégique entre le Maroc et la Libye revêt une importance capitale pour toute la région afin de relever un ensemble de défis, à leur tête la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, a affirmé, vendredi à Rabat, la ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla Mangoush.

S'exprimant lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de leurs entretiens, elle a précisé que la Libye insiste sur l'importance de la politique marocaine "neutre" qui sert le consensus national libyen et renforce la stabilité dans le pays.

Elle a, dans ce sens, relevé la convergence et la cohérence des positions maroco-libyennes au sujet des résolutions du Conseil de sécurité concernant son pays.

La cheffe de la diplomatie libyenne, qui effectue sa première visite officielle dans le Royaume, a, par ailleurs, salué les efforts de SM le Roi Mohammed VI et du Royaume du Maroc qui a abrité le dialogue politique libyen à Skhirat en 2015, ainsi que les actions continues du Royaume jusqu'à ce jour, à travers l'accueil de plusieurs rounds de négociations entre les parties libyennes dans l'optique de l'unification des institutions libyennes, et le soutien du gouvernement libyen d'union nationale.

Najla Mangoush a, en outre, salué le rôle du Maroc dans le soutien du pou-



voir exécutif du Conseil présidentiel et du gouvernement libyen d'union nationale, exprimant son souhait de voir le Royaume appuyer l'agenda libyen qui sera proposé par le gouvernement d'union nationale lors de la deuxième Conférence de Berlin, afin de réaliser les objectifs de la feuille de route et appuyer les efforts internationaux en faveur de la stabilité en Libye.

Elle a, par ailleurs, fait savoir que dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, il a été convenu de la tenue de la commission mixte maroco-libyenne des affaires consulaires dans les plus brefs délais, afin de traiter plusieurs dossiers, notamment ceux liés aux visas et à la fa-

cilitation du travail, des études et du séjour. "Nous aspirons également à renforcer la coopération militaire et sécuritaire avec le Royaume du Maroc pour développer et réhabiliter les institutions sécuritaires et militaires libyennes", a-t-elle ajouté, appelant à la réouverture de l'ambassade du Maroc en Libye et à l'élévation du niveau de la représentation diplomatique entre les deux pays.

La ministre libyenne a, d'autre part, appelé à la tenue du sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA) "le plus tôt possible", étant donné l'importance de l'Union dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région, ainsi qu'en Europe et en Afrique.

# Justice et forces de l'ordre se donnent la main

*Pour une meilleure qualité des prestations aux usagers*



La présidence du ministère public a organisé, vendredi à Rabat, une réunion avec les services de la Direction générale de la sûreté nationale, consacrée à l'examen des moyens de développer la coopération sur l'action commune et la coordination entre le ministère public et la police judiciaire.

Cette rencontre, qui constitue une première dans le travail des parquets qui tenaient auparavant leurs réunions avec les responsables de la police judiciaire au niveau local ou régional, a été l'occasion pour les deux parties de procéder à un échange d'idées et de vues sur l'action commune au niveau de la conduite des enquêtes et des procédures pénales et de l'élévation du niveau d'organisation et d'encadrement de la coopération dans le but d'améliorer les performances et offrir un meilleur service à la justice et au citoyen en général.

Dans une allocution à cette occasion, le président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, a souligné que la police judiciaire a connu actuellement une percée étonnante en optant pour des méthodes scientifiques

dans les enquêtes et les investigations et en développant ses compétences dans divers domaines scientifiques tels que l'expertise génétique et les empreintes génétiques et l'utilisation de nouvelles technologies pour enquêter et prouver les crimes.

Il a mis en avant le "grand rôle de renseignement" joué par les services de la Direction de la surveillance du territoire national, qui fournit à la police judiciaire des informations précises et crédibles lui permettant de découvrir et d'élucider des crimes graves grâce à la philosophie de communication adoptée par la Direction générale de la sûreté nationale, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et des comprimés psychotropes et le trafic d'immigrants.

"Nous sommes en droit d'être fiers des évolutions positives enregistrées au niveau du service de la police judiciaire marocaine au cours des deux dernières décennies, notamment sa transformation structurelle en une police citoyenne au service du citoyen et dont les membres sont imprégnés de la culture des droits de l'Homme", a souligné

le président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, notant que l'opinion publique est consciente du rôle juridique joué par la police judiciaire, de ses prérogatives dans les enquêtes judiciaires et pénales et de son rôle central dans les enquêtes sur les crimes, la collecte des preuves, la recherche des auteurs et leur traduction en justice.

Il a souligné que la relation entre la justice et la police judiciaire est avant tout une "relation doctrinale" liée au principe de justice qu'elles œuvrent ensemble à servir, en assurant que la police judiciaire "est le bras rationnel de la magistrature qui mène pour elle des recherches et des enquêtes, lui fournit des informations, rassemble les éléments de preuve et met en œuvre ses décisions et ses dispositions, et c'est donc par elle que commencent et se terminent les procédures pénales".

Pour sa part, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, a souligné que cette rencontre constitue une occasion idoine pour un échange d'idées et de vues sur l'action commune et la coordination entre le ministère public

et la police judiciaire, et une étape importante pour faire une évaluation des points forts et combler les lacunes des investigations judiciaires.

Cette réunion représente également l'occasion de faire le point sur les difficultés et les contraintes auxquelles sont confrontées les forces de l'ordre dans la pratique de leurs exercices, et d'essayer d'y trouver des solutions réalistes, qui tirent leur fondement du cadre juridique réglementant l'enquête criminelle en donnant une dimension de droits humains à ces enquêtes, afin d'assurer l'équilibre souhaité entre la lutte contre la criminalité et le maintien de la sécurité de la société d'une part, et la préservation des droits et libertés et le respect de la dignité des citoyens, d'autre part.

Si le ministère public est l'autorité judiciaire habilitée par la loi à superviser et à mener des enquêtes pénales, donner des instructions aux officiers de police judiciaire les concernant pour vérifier la survenance de crimes, recueillir des preuves et arrêter les auteurs, alors "les services de la police judiciaire de tous grades sont l'œil du ministère public avec lequel il voit et l'oreille par laquelle il entend", a

estimé El Hassan Daki, expliquant dans cette optique que la police judiciaire informe le parquet de tous les détails des crimes commis, de leurs auteurs et de leurs complices en menant les investigations nécessaires à leur égard.

Dans le même contexte, il a indiqué que la relation entre le ministère public et la police judiciaire repose sur un engagement envers les dispositions juridiques qui encadrent leur domaine commun, à savoir la réalisation des enquêtes pénales et la saisie de la justice, une tâche qui s'effectue en toute coordination et fluidité, dans la confiance mutuelle et dans le plein respect des réglementations juridiques.

L'exercice révèle parfois des lacunes juridiques ou des difficultés pratiques qui nécessitent un diagnostic de la situation en matière de gestion des investigations et des procédures, une évaluation des points forts et des points faibles et un examen des moyens permettant d'améliorer la qualité de la gestion des enquêtes judiciaires et d'accompagner les engagements internationaux du Maroc et ses orientations stratégiques, en consacrant et renforçant les fondements des droits et libertés

► dans les enquêtes judiciaires, a fait remarquer El Hassan Daki.

De son côté, le Directeur central de la police judiciaire, Mohamed Dkhissi, a mis l'accent sur l'importance de cette réunion qui se veut, selon lui, un cadre juridico-pratique permettant l'examen des affaires présentées, en évoquant les divers aspects juridiques ainsi que les interprétations pratiques qui caractérisent la gestion du processus de justice pénale par la police judiciaire.

Mohamed Dkhissi, qui représentait le Directeur général de la sûreté nationale à cette réunion, a estimé que les contraintes ainsi que les possibilités et opportunités disponibles pour faire avancer le travail de la police judiciaire ne sont pas liées à un type d'affaires, à un aspect d'intervention ou aux exigences du travail au sein d'un service judiciaire, mais restent au contraire tributaires du travail quotidien de la police judiciaire sous tous ses aspects.

Le sens du professionnalisme, la qualification professionnelle, le sens de responsabilité et le respect de la loi dans l'accomplissement des missions sont des conditions indispensables pour surmonter les difficultés et résoudre les affaires complexes en vue d'atteindre les objectifs de la justice pénale elle-même, qui reposent sur le strict respect des droits et libertés fondamentaux, sans négliger l'efficacité pénale et la sécurité juridique et judiciaire, a-t-il poursuivi.

La Direction générale de la sûreté nationale est consciente que le travail de la police judiciaire, qu'il soit lié aux dispositions d'investigation et de procédure ou à l'exécution des mandats et missions judiciaires, peut ne pas répondre aux exigences de la justice pénale et des règles de procédure pénale telles que mentionnées, sauf en fournissant les conditions nécessaires à l'action policière pour lui permettre d'assurer la charge



des enquêtes ainsi que la gestion des opérations d'intervention associées à ces procédures.

Cette rencontre, qui a connu la participation de responsables de la police et des procureurs généraux du Roi, a été marquée par l'organisation d'ateliers destinés à l'échange des expériences et des points de vue, en invoquant les contraintes et les solutions potentielles afin de proposer des recommandations à même de servir le citoyen.

Pour leur part, la présidence du ministère public et la Gendarmerie Royale ont tenu, samedi à Rabat, une réunion visant à améliorer l'accès à la justice et la qualité des prestations rendues aux usagers, grâce notamment à une collaboration accrue entre les composantes du Parquet et la police judiciaire.

## Réunion des responsables judiciaires des tribunaux

Le président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, et le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, ont tenu, jeudi à Rabat, une rencontre avec les responsables judiciaires des tribunaux du Royaume, consacrée à l'examen des nouveautés du système judiciaire et à l'identification des rôles majeurs du responsable judiciaire dans les domaines liés à l'action judiciaire, l'administration judiciaire, la moralisation et l'encadrement.

Cette réunion intervient après la nouvelle décision relative à la reconstitution de l'Instance conjointe chargée d'assurer la coordination en matière d'administration judiciaire, qui a regroupé les trois institutions judiciaires opérant dans les tribunaux du Royaume au sein d'une même instance en vue de coordonner en matière d'administration judiciaire.

Cette rencontre a été marquée par des échanges, lors de quatre ateliers, sur les moyens de rehausser la qualité des enquêtes judiciaires, de développer les mécanismes de communication en termes d'accès à la justice, de promouvoir les conditions de promotion des droits et libertés, et de consacrer les valeurs et les principes éthiques lors de l'accomplissement des missions conjointes.

A cette occasion, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, a indiqué qu'il s'agit d'une occasion idoine pour dresser un état des lieux en termes de missions du ministère public et de la police judiciaire par rapport aux enquêtes judiciaires, en vue de valoriser les points forts et remédier aux faiblesses, mais aussi d'identifier les difficultés rencontrées par les autorités chargées de l'application de la loi.

Il est question, selon lui, d'assurer l'équilibre escompté entre la lutte contre la criminalité et la préservation de la sécurité de la société, d'une part, la sauvegarde des droits et libertés et le respect de la dignité des citoyens, d'autre part.

La relation entre le ministère public et la Police judiciaire repose sur le respect des dispositions juridiques qui encadrent leur domaine commun, à savoir la réalisation des enquêtes pénales dans un esprit de coordination, de fluidité, dans la confiance mutuelle et le plein respect de la loi, a-t-il ajouté.

La pratique révèle des lacunes d'ordre juridique ou des difficultés à caractère opérationnel qui nécessitent un diagnostic de la situation en matière d'investigations et de procédures, ainsi qu'un examen des points forts et des points faibles. Il est question aussi, a-t-il dit, d'examiner les moyens permettant d'améliorer la qualité de la gestion de ces enquêtes et d'accompagner les engagements internationaux et les orientations stratégiques, en consacrant et en consolidant les fondements des droits et libertés en la matière.

Cette réunion, a poursuivi Hassan Daki, ouvre la voie à une dynamique de communication régulière entre le ministère public et les services de Gendarmerie Royale exerçant les fonctions de la police judiciaire, afin notamment de mettre en place une stratégie d'action commune, d'améliorer les prestations délivrées aux usagers, ou encore d'élaborer un plan conjoint de formation dans les domaines liés aux enquêtes judiciaires et à l'efficacité judiciaire.

De son côté, le général de brigade, chef du service des inspections et contrôles à la Gendarmerie Royale, Mustapha Hamdaoui, a affirmé qu'il y a un besoin accru en termes de promotion de la coordination et de la communication entre le ministère public et la Gendarmerie Royale.

A cet égard, il a appelé les responsables des deux institu-

tions à s'impliquer activement dans cette dynamique à travers l'amélioration des services de la police judiciaire pour mieux consacrer les principes d'efficacité dans les enquêtes judiciaires, améliorer les services aux usagers et respecter les droits et les libertés de chacun.

S'exprimant au nom du Général de corps d'armée, commandant la Gendarmerie Royale, il a présenté ses sincères remerciements au procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, pour la tenue de cette rencontre dédiée au renforcement de la coordination et de la communication entre les deux institutions, l'objectif étant de réaliser un impact bénéfique sur la performance et l'efficacité des actions de la police judiciaire.

Cette rencontre, a-t-il indiqué, vient illustrer la vision commune des deux parties en faveur d'une plus grande amélioration des performances de la police judiciaire, conformément aux dispositions juridiques, constitutionnelles et aux traités internationaux.

Ont pris part notamment à cette réunion des responsables de la Gendarmerie Royale et des procureurs généraux du Roi. Elle a été marquée par des ateliers destinés à l'échange d'expériences et des points de vue avec un accent particulier sur les contraintes, les solutions et les moyens à mettre en œuvre pour mieux servir les usagers en la matière.

La Banque mondiale débloque 100 millions USD pour aider le Royaume à faire face aux catastrophes naturelles

La Banque mondiale (BM) a approuvé vendredi un financement additionnel de 100 millions de dollars pour aider le Maroc à mieux faire face aux répercussions des catastrophes naturelles.

Le financement servira à renforcer un programme existant de 200 millions de dollars, axé sur la résilience et la gestion intégrée des risques de catastrophe, en améliorant les capacités des institutions marocaines en matière de gestion des risques de catastrophe et en investissant dans la réduction des risques, a indiqué l'institution financière basée à Washington dans un communiqué. "En protégeant sa population et son économie contre les aléas naturels, le Maroc pourrait économiser plus de 800 millions de dollars par an", a déclaré Jesko Hentschel, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb, rapporte la MAP.

"Compte tenu de sa vulnérabilité aux menaces climatiques, il est essentiel que le Maroc investisse dans l'amélioration de sa résilience face aux risques de catastrophe naturelle. Ce financement permettra de poursuivre le programme de gestion des risques de catastrophe, qui est axé sur les résultats, avec l'objectif de protéger les populations les plus vulnérables du pays", a-t-il souligné. Au cours de la dernière décennie, le Maroc a amélioré son cadre institutionnel, politique et d'investissement pour mieux gérer les risques de catastrophe, relève la BM, notant qu'afin d'améliorer également sa résilience financière, le Royaume a créé un fonds de solidarité visant à atténuer l'impact financier des catastrophes naturelles sur les ménages et les entreprises et à concevoir une palette d'instruments pour réduire sa vulnérabilité financière aux risques.

"L'objectif de cette nouvelle opération est de renforcer l'impact des investissements dans la réduction des risques, ainsi que le suivi et l'évaluation de ces investissements", a expliqué Philipp Petermann, spécialiste de la gestion des risques de catastrophe et chef d'équipe du projet. "Le programme accélérera les résultats sur le terrain en s'appuyant sur les réformes déjà mises en œuvre par le Royaume avec l'appui de la Banque mondiale. Il s'attachera également à promouvoir une gestion des risques de catastrophe qui tient compte des enjeux en matière de genre et d'égalité hommes-femmes", a-t-il dit.

Le programme initial a déjà contribué à renforcer la résilience du Maroc aux catastrophes naturelles. Il a notamment permis de transformer un fonds d'intervention d'urgence en un fonds national de résilience qui cofinance actuellement plus de 150 investissements stratégiques visant à réduire les risques climatiques. Il a également soutenu une stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe.

## Le travail des enfants toujours préoccupant au Maroc

Le travail des enfants recule mais reste préoccupant au Maroc. Et la commémoration de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée le samedi 12 juin, est l'occasion pour le Haut-commissariat au plan (HCP) de le rappeler et de présenter les traits saillants d'un phénomène qui les prive de leur enfance et compromet leur développement physique et mental.

En 2020, le Maroc comptait 147.000 enfants économiquement actifs parmi les 7.469.000 enfants âgés de 7 à 17 ans, relève l'institution publique dans une étude publiée récemment relevant que ce chiffre a reculé de 26,5% par rapport à 2019.

« La part de l'ensemble des enfants de cette tranche d'âge au travail est ainsi de 2%, 3,8% en milieu rural (soit 119.000 enfants) contre 1% en milieu urbain (soit 28.000 enfants) », souligne le Haut-commissariat.

L'étude, basée sur les données de l'enquête nationale sur l'emploi de 2020, montre que ces enfants sont à 81% ruraux, 79% masculins et à 86% âgés de 15 à 17 ans. Alors que 15,1% parmi eux sont scolarisés, 80,9% ont quitté l'école et 4% ne l'ont jamais fréquentée, souligne-t-on.

Des données analysées, il ressort que cinq régions abritent 77% des enfants au travail. Il s'agit, dans l'ordre, de la région de Casablanca-Settat (25,6%), de Marrakech-Safi (18,3%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (13%), de Rabat-Salé-Kénitra (10,4%) et de Fès-Meknès (10,3%).

Autre enseignement relevé



En 2020, le phénomène a concerné 113.000 ménages



dans cette étude : c'est que ce phénomène reste concentré dans certains secteurs économiques et diffère selon le milieu de résidence.

En effet, selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi de 2020, « en milieu rural, ils sont 83% à travailler dans l'agriculture, forêt et pêche ». En zones urbaines, les "services", avec 59%, et l'"industrie y compris l'artisanat", avec 24%, sont les principaux secteurs employeurs d'enfants », précise le HCP.

A en croire le Haut-commissariat, près de 8 enfants actifs occupés sur 10 en milieu rural travaillaient en tant qu'aides familiaux en 2020. En milieu urbain, ils sont 42,3% à avoir travaillé en tant que salariés, 35,3% comme des apprentis et 16,9% en tant qu'aides familiaux.

Il est à souligner qu'« en termes de nombre d'heures d'emploi, les enfants travaillaient en moyenne 33 heures par semaine, soit 4 heures en moins par rapport aux personnes âgées de 18 ans et plus », poursuit le HCP précisant que cet écart est d'environ 4 heures en milieu rural (32 contre 36 heures) alors qu'il n'est que de 1 heure en milieu urbain (39 contre 40 heures).

L'étude s'est également intéressée au cadre familial des enfants au travail. Ainsi, le HCP note qu'en 2020, le phénomène des enfants au travail a concerné 113.000 ménages, soit 1,3% de l'ensemble des

ménages marocains.

Il est à noter que « ces ménages demeurent concentrés sur les zones rurales (85.000 ménages contre 27.000 dans les villes) et près de 8% d'entre eux sont dirigés par des femmes », souligne le HCP précisant que ce sont les ménages de grande taille qui restent le plus affectés.

« En effet, souligne l'institution publique, la proportion des ménages ayant au moins un enfant au travail est de 0,6% pour les ménages de trois personnes et augmente progressivement avec la taille pour atteindre 3,6% parmi les ménages de 6 per-

sonnes ou plus. »

Dans sa note, le Haut-commissariat constate que plus on avance dans l'échelle sociale, plus l'effectif des enfants au travail diminue. En effet, l'analyse de ce phénomène selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage révèle que 53,6% des enfants au travail issus du milieu d'exploitants agricoles, 15,7% du milieu populaire, 20,3% du milieu intermédiaire et 10,3% proviennent du milieu des chefs inactifs. Le phénomène demeure quasi-inexistant au sein du milieu supérieur.

Alain Bouithy

### Le Maroc accorde une importance capitale à la législation relative à la protection des enfants

La protection sociale dans le domaine du travail constitue une partie intégrante du système des droits de l'Homme auquel le Maroc n'a jamais cessé d'accorder l'importance nécessaire, a affirmé Amina Afroukhi, cheffe de pôle du ministère public spécialisé et de la coopération judiciaire.

Dans un entretien accordé à la MAP à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, Mme Afroukhi a souligné l'engagement du Royaume à respecter les conventions internationales relatives à la lutte contre le travail de cette frange de la société, notamment la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail et ce, dans le cadre de l'importance internationale accordée à ce phénomène.

En vertu de cette convention, les Etats s'engagent à élaborer une politique nationale visant à éradiquer efficacement le travail des enfants, en relevant progressivement l'âge minimum d'admission au travail à un niveau compatible avec le développement physique et mental des mineurs, prenant en compte l'âge de l'achèvement de la scolarisation obligatoire, a expliqué Mme Afroukhi, ajoutant que cet âge ne peut en aucun cas être inférieur à 15 ans.

Dans le cadre de ses engagements internationaux, le Maroc a œuvré aussi pour l'adaptation de la législation nationale à ces exigences.



## Le Trésor augmente ses placements

Le Trésor a nettement augmenté les placements de ses excédents de trésorerie de 3,9 milliards de dirhams (MMDH) en une semaine, indique Attijari Global Research (AGR).

L'encours quotidien moyen a ainsi atteint 13,9 MMDH, dont 12,7 MMDH placés avec prise en pension, précise AGR dans son "Hebdo Taux" de la semaine allant du 04 au 10 juin.

Par ailleurs, et à quelques jours de sa 2ème réunion de politique monétaire, Bank Al-Maghrib (BAM) a augmenté ses avances à 7 jours de 2,5 MMDH à 30,8 MMDH, tout en maintenant stables ses interventions à plus long terme, notamment les pensions livrées et les prêts garantis, fait savoir la même

source.

Ainsi, rapporte la MAP, la Banque centrale porte le montant total de ses interventions hebdomadaires à 76,4 MMDH, contre 74 MMDH une semaine auparavant, satisfaisant ainsi la totalité de la demande du système bancaire.

Dans ces conditions, les taux interbancaires demeurent équilibrés à 1,50% tandis que les taux MONIA (NdI, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) reculent de 2,9 points de base en une semaine à 1,4%.

# RAM met les bouchées doubles

La compagnie nationale Royal Air Maroc (RAM) a annoncé, vendredi, qu'elle propose une offre de près de 2,5 millions de sièges pour la période allant du 15 juin au 15 septembre 2021, contre 384.000 sièges mis en place la même période de l'année dernière.

Cette offre Eté 2021 représente 72% de l'offre réalisée sur la même période de 2019 (avant la crise du nouveau coronavirus), indique la RAM dans un document, soulignant qu'en dépit des limitations du trafic en raison des restrictions sanitaires, la RAM met en place un important dispositif pour accompagner la reprise des vols et permettre aux différents clients de la compagnie (Marocains résidant à l'étranger, étudiants, résidents étrangers au Maroc et touristes) de voyager et de renouer le contact avec leurs familles.

Ainsi, plus de 75 lignes internationales seront exploitées cet été, fait savoir la même source, ajoutant que ce nombre peut changer en fonction de l'évolution de la pandémie et du classement des pays.

Ces lignes sont renforcées par le réseau domestique qui compte près d'une vingtaine de lignes dont les fréquences ont été renforcées notamment sur Marrakech et Agadir, poursuit la RAM.

Pour répondre à la forte demande des MRE, la compagnie nationale a renforcé son programme de vols sur les principaux pays accueillant le plus de MRE. Elle programme, du 15 juin au 15 septembre 2021, 315 fréquences hebdomadaires reliant le Maroc aux cinq principaux pays où se concentrent les Marocains du monde (France, Italie, Espagne, Belgique et Royaume-Uni) au lieu de 71 fréquences hebdomadaires l'été 2020.

Ainsi, la RAM propose 162 fréquences par semaine sur la France contre 49 réalisées dans la saison d'été 2020. Elle programme également 76 fréquences hebdomadaires en Espagne contre 8 et sur l'Italie 35 fréquences hebdomadaires contre 8 pendant l'été 2020.

De même, la ligne directe Paris-Dakhla sera lancée à partir du 18 juin. Grâce à cette nouvelle route aérienne, la compagnie nationale reliera, pour la première fois, le continent européen (à l'exception des Iles Canaries) à la ville de Dakhla, en moins de 04H30 de vol. Une à deux fréquences par semaine seront lancées dans un premier temps, fait savoir RAM,



expliquant que cette nouvelle route touristique, initiée en partenariat avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT) vise à renforcer le positionnement économique stratégique de la région de Dakhla-Oued Eddahab, tout en contribuant à accélérer la relance du secteur touristique.

"Royal Air Maroc a toujours accompagné le tourisme marocain. En ces temps de crise, il est nécessaire de travailler ensemble pour la relance de ce secteur stratégique pour notre pays. Cette nouvelle ligne directe permettra de faire profiter les visiteurs internationaux de la ville de Dakhla et de l'expérience Maroc dès l'embarquement à Paris", a souligné Hamid Addou, président directeur général de la RAM, cité par le document.

Par ailleurs, la crise de Covid-19 a été l'occasion pour la RAM d'accélérer ses efforts de digitalisation, afin de s'adapter aux nouveaux comportements des voyageurs. C'est ainsi que plusieurs applications ont été développées, comme la presse digitale et la précommande en ligne des ventes à bord.

Des développements sont également en cours, aussi bien en interne qu'avec des partenaires, pour digitaliser les nouveaux documents exigés par le contexte tels que certificats de vaccination et résultats de tests.

La compagnie nationale rappelle aussi que, conformément aux recommandations des pouvoirs publics et aux normes internationales, elle met en place des me-

asures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel.

En outre, la RAM précise que le port du masque est obligatoire et fait savoir que ses services procèdent, entre autres, à la désinfection régulière de ses avions et de tous les espaces empruntés par les passagers depuis l'enregistrement jusqu'à l'embarquement, en parfaite coordination avec l'Office national des aéroports (ONDA).

De même, les mesures de sécurité sanitaire sont extrêmement respectées durant l'opération d'embarquement comme le respect de la distanciation dans la zone d'embarquement, dans les bus de transfert et dans les escaliers et les passerelles, conclut la même source.



Une offre de près de 2,5 millions de sièges durant la période du 15 juin au 15 septembre 2021

# La position de change bancaire à son plus bas annuel

La position de change des banques a reculé, au cours de la semaine allant du 31 mai au 04 juin, à son plus bas annuel à -1,5 milliard de dirhams (MMDH), selon Attijari Global Research (AGR).

Cette baisse s'explique par l'impact de la reprise économique sur les flux import, précise la filiale d'Attijariwafa Bank dans son dernier "MAD Insights", faisant savoir que le spread entre le cours de référence du dirham et son cours central se rapproche de sa bande inférieure et se creuse de 24,1 points

de base (Pbs) à -4,41%, rapporte la MAP.

Le dirham poursuit cette semaine son mouvement de dépréciation, ajoute la même source, notant que la parité USD/MAD évolue ainsi de +0,1% à 8,86 contre 8,85 une semaine auparavant. "Cette dépréciation du MAD s'explique davantage par un effet panier de +0,35% contre un effet marché de -0,25%", d'après AGR.

"Selon nos calculs, les niveaux de volatilité du MAD face aux principales devises de référence s'inscri-

vent en hausse à des seuils relativement élevés. En vue des conditions de liquidité sur le marché des changes marocain ainsi que les niveaux toujours attractifs du MAD, nous conseillons aux importateurs en dollar d'initier des opérations de couverture afin de faire face à la poursuite de la volatilité du MAD", recommandent les analystes de la société de recherche.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution, et tenant compte des niveaux des spreads de liquidité à des plus bas significatifs et en vue

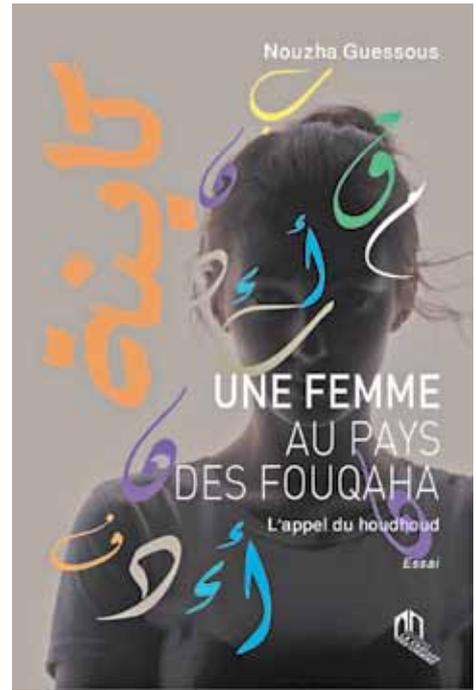
de la poursuite du mouvement de dépréciation du dirham au cours de cette semaine, les analystes ont maintenu leur scénario autour d'une dépréciation du dirham face au dollar.

Celui-ci, rappelle AGR, tient compte, d'une part, de l'amélioration des conditions de liquidité en lien avec les arrivées des Marocains résidant à l'étranger (MRE) pendant la période estivale, et d'une autre part, de l'impact des opérations prévues de rapatriement des dividendes sur la position de change bancaire.

Ainsi, le dirham se déprécierait face au dollar de 0,1% et 0,3% à horizons 1 et 2 mois et se stabiliserait au niveau actuel à horizon 3 mois. La parité USD/MAD atteindrait ainsi 8,87, 8,89 et 8,86 à horizons 1, 2 et 3 mois.

Face à l'euro, le dirham oscillerait autour du cours spot de 10,73 durant le mois à venir avant de se déprécier de 0,2% à horizon 2 mois à 10,75. À horizon 3 mois, la parité EUR/MAD atteindrait 10,72, en appréciation de 0,1% par rapport au niveau actuel.

## “Une femme au pays des fouqaha” Les revendications féminines au lendemain de l'indépendance



“Une femme au pays des fouqaha : l'appel du houdhoud” est un essai qui lève le voile sur une période du Maroc marquée par des revendications féminines au lendemain de l'indépendance, outre les changements survenus suite à la réforme de la Moudawana, a indiqué vendredi l'écrivaine et chercheuse en droits humains, Nouzha Guessous.

Dans sa déclaration à la MAP, à l'occasion de la présentation et de la signature de son livre, qui s'est tenue à la Villa des Arts à Rabat, Mme Guessous a fait savoir que cet écrit a pour objectif de relancer le débat sur la condition de la femme et interroge sur un certain nombre de dogmes, notant qu'à ce jour, la vie privée dans la famille reste encore régie par les règles du Fiqh, qui date parfois de 14 siècles.

Engagée en faveur de l'égalité et de la citoyenneté des femmes, la biologiste médicale a souligné qu'une part biographique dans son œuvre révèle ce qu'elle considère significatif dans l'évolution des mentalités ainsi que de son vécu en tant que membre de la Commission Royale consultative de la Moudawana.

Pour sa part, la sociologue à l'Université Hassan II de Casablanca, Fadma Ait Mous, a estimé que cet essai est un partage comportant des dé-

voilements sur l'individuel de l'auteure et sur le collectif sociétal, en vue de présenter les coulisses de son expérience. “C'est un travail de mémoire, un retour au passé avec des temporalités sélectionnées, exprimées par une écriture subtile et des détails marquants”, a indiqué Mme Ait Mous dans son intervention à l'occasion de sa co-modération aux côtés du psychanalyste Farid Merini de l'événement livresque, organisé par la Fondation Al Mada et la Villa des Arts de Rabat.

Dans la préface du livre, en guise de mise en bouche, l'écrivain et dramaturge Driss Ksikes a signalé que cet opus invite certes à découvrir l'histoire personnelle de l'auteure, ses positions, ses combats et le regard qu'elle a porté sur les débats autour de la Moudawana et, en filigrane, sur l'évolution récente des mœurs et de la pensée au Maroc. Mais par-delà ces considérations culturelles et politiques, cet essai enchâssé dans un récit, révèle son imaginaire, ses lectures, ses appartenances et son humour fin, à peine perceptible, a-t-il écrit.

Nouzha Guessous a fait partie de la Commission Royale consultative chargée de la révision du Code de la famille (2001-2004). Lors des débats, elle a été comparée au houdhoud, la huppe du récit coranique, note la couverture du livre, pré-

cisant que ce moment, particulier dans sa vie, l'a amenée à faire le parallèle avec son histoire personnelle et l'envoi qui l'a poussée à quitter le nid familial, prendre appui sur ses racines pour dresser le tronc et les branches de la femme qu'elle est devenue. Mais ce n'est que deux décennies plus tard, qu'elle consent à livrer dans un récit son parcours; une distanciation nécessaire. Formant partie de la collection dirigée par l'écrivaine Bahaa Trabelsi, “Une femme au pays des fouqaha : l'appel du houdhoud” est un essai de 237 pages, paru aux éditions “La Croisée des Chemins”.

Nouzha Guessous est biologiste médicale et chercheuse en droits humains et en bioéthique. Elle a été professeure de la faculté de médecine et du CHU de l'Université Hassan II de Casablanca et présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (2005-2007). Essayiste, coordinatrice et co-auteure de livres collectifs, elle a participé à “Ce qui nous somme. Réflexions marocaines après les événements des 7 au 11 janvier 2015 à Paris (La Croisée des Chemins, 2015) et “Pourquoi suis-je sur Facebook? Des Marocains croisent leurs paroles (Le Fenec, 2013). Elle est également auteure de chroniques et de tribunes sur les questions des droits des femmes et de bioéthique.

M.O

## Bouabid Bouzaid, l'artiste tétouanais engagé dans la restauration de tableaux d'art



Grâce à sa passion, l'artiste-peintre tétouanais Bouabid Bouzaid a réussi à se frayer un chemin dans la scène artistique. Peu de peintres parviennent à exceller dans la restauration et la réparation des tableaux d'art, qui nécessitent énormément de précision et de patience, en plus d'une connaissance approfondie des différentes

techniques de peinture, et avant tout, un amour inconditionnel pour ce métier et la créativité qui l'accompagne.

Seules les personnes intéressées et les spécialistes du domaine connaissent les secrets de la restauration et de la réparation des tableaux d'art. Bouabid Bouzaid, professeur d'histoire de l'art, des civilisations et de dessin

antique à l'Institut national des beaux-arts de Tétouan, est une référence en la matière, compte tenu des multiples angles avec lesquels il traite le dessin, ainsi que l'étendue de ses connaissances et son intérêt pour ce métier.

L'artiste, dont le long parcours a été relaté par Mokhlis Saghir dans son livre “L'artiste multidisciplinaire Bouabid Bouzaid, histoire d'un peintre plasticien”, a indiqué que le travail d'un réparateur ou restaurateur, les termes étant différents si l'on considère cette pratique comme un métier ou un art à part entière, est difficile à bien des égards.

En effet, la restauration d'un seul tableau peut prendre des années et nécessiter un budget très élevé selon l'ampleur des dommages, qu'ils soient importants, mineurs, non visibles à l'œil nu ou dus à l'oxydation.

Bouabid Bouzaid, né à Tétouan en 1953, a fait savoir que le recours aux dernières techniques et méthodes utilisées dans la restauration et la réparation d'anciens tableaux peut ne pas suffire dans de nombreux cas, car le restaurateur ou le réparateur doit connaître la technique de dessin utilisée dans l'oeuvre et le

courant artistique qui prévalait lors de sa création, tout en prêtant attention à la nature des dommages afin de déceler s'ils sont accidentels ou intentionnels.

Définir l'étendue et le type de dommages nécessite de mener une étude initiale détaillée et complète du tableau, a expliqué M. Bouzaid dans un entretien avec la MAP, notant qu'il s'agit également d'identifier les techniques prévalant à cette époque et celles choisies par l'artiste, outre le type de peinture utilisée et les causes des fissures, tout en prenant en compte le facteur temps.

S'agissant des méthodes de Bouabid Bouzaid, spécialiste en patrimoine et historien de l'art, a fait savoir que les techniques modernes et avancées ont émergé il y a une vingtaine d'années dans des pays pionniers en la matière, rappelant que l'intérêt des laboratoires pour ce domaine remonte à la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle dans le musée “Fogg” relevant de l'université Harvard, puis le Louvre, avant l'ouverture d'un laboratoire au Royaume-Uni dans les années 30 du siècle dernier, en raison du besoin croissant de cette spécialité rare.

# Franck Dubosc confie à quel point sa notoriété pèse sur sa famille

Franck Dubosc a connu une ascension fulgurante depuis ces deux dernières décennies. Une notoriété avec laquelle l'humoriste a dû apprendre à vivre, parfois aux dépens de sa vie familiale. Alors qu'il était invité sur RTL samedi dans «On refait la télé», l'acteur en a profité pour parler de la gestion, pas toujours aisée, de sa célébrité. "Elle pèse la notoriété, elle pèse sur mes enfants surtout, je m'en rends compte...", a-t-il lancé à Eric Dussart avant d'expliquer le ressentiment de ses fils Raphaël et Milhan : "Bah ils ont honte, ils sont gênés parce que leurs copains leur disent 'Ah, mais c'est ton père ?'. Ou quand je vais les chercher à l'école et qu'il y a un élève qui me demande un autographe. C'est très gênant pour eux parce qu'il faut qu'ils existent par eux-mêmes. Et ils ne sont pas les enfants de Franck Dubosc, ils sont

eux. C'est pour ça que c'est pesant".

Mais comme il l'a révélé sur les ondes de RTL, leur âge est pour le moment une bénédiction. "Ils sont petits, ils ont 8 et 11 ans, mais quand ils vont rentrer au collège, là, ils vont commencer à rencontrer ceux qui ne m'aiment pas. Là, pour l'instant, ce sont des enfants, ça va", avoue-t-il avec humilité. L'humoriste reconnaît volontiers qu'à l'adolescence, "ce sera dur à gérer". Raison pour laquelle il fait très attention à ne pas montrer leurs visages sur les réseaux sociaux. Pour préserver leur anonymat, le comédien de 57 ans explique également qu'il ne pose jamais en photo avec ses fils. "Je les préserve", a-t-il confié.

Tout est donc bon pour les protéger de l'exposition médiatique. "Par exemple, ils jouaient dans mon film Rumba la vie. Ils font de la figuration avec tous les petits enfants de

leurs classes mais j'essayais de ne pas leur parler plus qu'aux autres." Une technique que le père de famille utilise car ses deux fils veulent également préserver leur monde à eux comme il l'explique sans retenue. Quand ils font du football par exemple, interdiction de parler pour l'acteur de Camping qui dit même avoir reçu des mises en garde comme "Papa, tu ne parles pas !". Même s'il lui arrive de trouver ce genre de phrase vexante, l'humoriste dit comprendre.

Car comme il le sait, sa célébrité prend le pas sur tout, certains n'hésitant pas à bousculer ses enfants pour s'approcher du comédien ! "Parfois, ils les poussent, quand ils veulent une photo. Ça, c'est dur". Heureusement, l'acteur sait que la plupart de ses fans font la part des choses. "En règle générale, les gens sont très gentils", a-t-il assuré.



## Bouillon de culture

### Prix national de la culture amazighe



Le délai de dépôt des candidatures pour le prix national de la culture amazighe au titre de l'année 2020 a été prolongé jusqu'au 5 juillet prochain, annonce l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) dans un communiqué. Le prix national de la culture amazighe est décerné aux personnes ou aux groupes non affiliés à l'IRCAM dans les domaines en lien avec l'amazigh.

L'édition 2020 comprend le prix national de la création littéraire amazighe écrite en tifinagh-IRCAM dans le domaine de la poésie, du récit, de pièces de théâtre et de littérature de l'enfant et de la jeunesse, avec un seul prix pour chaque genre littéraire, du prix national des études et recherches dans les sciences humaines et sociales (un seul prix), du prix national des études et recherches linguistiques, littéraires et artistiques (un seul prix), du prix des études et recherches dans les sciences de l'éducation, du prix des études, recherches et programmes informatiques et du prix national de la traduction vers l'amazigh en caractères tifinagh et de l'amazigh vers d'autres langues.

Il s'agit également du prix national de l'information et de la communication (l'audiovisuel et la presse écrite en tifinagh), du prix du manuscrit amazigh, du prix national de la chanson amazighe, à savoir les chansons amazighes traditionnelles et modernes avec deux prix pour chaque type de musique, ainsi que du prix du film amazigh.

## La poursuite de l'action culturelle, un moyen d'attachement à la vie

La poursuite de l'action culturelle constitue un moyen d'attachement à la vie et de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, ont estimé

des intellectuels et des hommes de lettres, lors d'une rencontre organisée, samedi à Mohammedia, sur la créativité littéraire.

Ils ont souligné, lors de cette rencontre organisée par l'Association Carrefour cultures et arts à Mohammedia, que le retour de la scène culturelle à sa vitalité d'autrefois avant la pandémie est le seul moyen de vaincre le désespoir et la peur engendrées par la prolifération du Covid-19, ajoutant que cet objectif requiert l'oubli de toute souffrance endurée lors de la période du confinement.

Dans ce contexte, la présidente de l'Association Carrefour cultures et arts, Fatima Wadih, a indiqué qu'on est content de pouvoir sortir du Covid qui "nous a emprisonnés pendant plusieurs mois entre quatre murs". "On est content de pouvoir voler encore une fois par nos propres ailes pour avancer dans la vie qu'on aime", a-t-elle poursuivi, dans une déclaration à la MAP.

Pour sa part, l'écrivain et critique Mohamed Alout a indiqué qu'en dépit de ses multiples méfaits, la pandémie a aussi un côté positif, sachant que le rythme d'édition et d'écriture a augmenté de façon notable, lors du confinement, avec une

certaine hausse du niveau de la lecture.

La prolifération du virus a imposé une situation culturelle exceptionnelle qui a affecté l'ensemble des centres et activités culturelles, mais qui a incité, selon lui, à l'écriture et à la communication, à travers le livre.

De son côté, le poète Salah Bousrif a relevé que la culture est le moyen qui permet d'apprécier la vie, à travers la créativité et l'innovation.

Cette rencontre est la première du genre dédiée à la culture à Mohammedia, après le confinement sanitaire, a-t-il fait savoir, notant que cela traduit la volonté de retrouver le cours normal de la vie, à travers cet espace de dialogue et de débat, en vue de vaincre la pandémie.

Pour l'écrivain et poète Mohamed Boujbiri, il s'agit d'une première rencontre avec le public, les créateurs et les amis, soit une nouvelle naissance post Covid.

Le plaisir des retrouvailles trouve son explication dans les différents textes lus lors de cette rencontre, que ce soit de la poésie ou des contes, a-t-il ajouté.





## L'Afrique du Sud retire deux millions de vaccins Johnson & Johnson

L'Afrique du Sud, à la traîne dans la vaccination et qui vient d'entrer dans une troisième vague de pandémie de Covid-19, a annoncé dimanche retirer deux millions de vaccins Johnson & Johnson (J&J), en raison d'un problème de non conformité lors de sa fabrication aux Etats-Unis. L'agence sud-africaine du médicament (Sahpra) a indiqué dans un communiqué avoir "pris la décision de ne pas distribuer les vaccins produits à partir de lots de composants médicamenteux non appropriés".

Les autorités américaines ont annoncé vendredi que "plusieurs lots", soit plusieurs millions de doses, fabriqués à Baltimore aux Etats-Unis et dont la production avait dû être stoppée il y a plusieurs semaines, devront être jetés. Des tests avaient révélé que des composants du vaccin britannique AstraZeneca, fabriqué dans la même usine, avaient été mélangés par erreur à la formule de J&J.

La ministre de la Santé sud-africaine, Mmamoloko Kubayi-Ngubane, qui a reconnu "un pas en arrière dans le programme de vaccination", avait précisé samedi que les lots concernés sont ceux actuellement stockés dans un laboratoire de haute technologie à Port Elizabeth (Sud). Le laboratoire sud-africain Aspen importe les composants du vaccin J&J sur ce site et les conditionne sur place.

L'Afrique du Sud milite pour une suspension temporaire des brevets sur les vaccins anti-Covid,



pour permettre à chaque pays de produire des versions génériques à faible coût. "Si nous voulons sauver des vies et en finir avec la pandémie, nous devons développer et diversifier la fabrication", a martelé samedi le président Cyril Ramaphosa au sommet du G7 en Angleterre.

L'Afrique du Sud compte sur

la livraison de 31 millions de doses du vaccin J&J à dose unique, pour immuniser sa population de 59 millions. Le pays a réussi à obtenir 30 millions de doses de Pfizer, mais ce vaccin à deux injections nécessite d'être conservé à très basse température. Une nouvelle livraison de 300.000 vaccins J&J "approuvés"

doit arriver mardi, ont affirmé les autorités sud-africaines. Le gouvernement avait déjà suspendu temporairement le vaccin en avril, après des cas de caillots sanguins aux Etats-Unis. En février, il avait aussi renoncé à 1,5 million de doses d'AstraZeneca, après des doutes sur son efficacité contre le variant local Beta.

En retard par rapport au reste du monde, l'Afrique du Sud n'a vacciné qu'un peu plus d'1% de sa population. Pays africain officiellement le plus touché, l'Afrique du Sud compte plus de 1,7 million de cas, dont près de 58.000 décès. Plus de 9.300 nouvelles infections ont été recensées ces dernières 24 heures.

## La propagation du variant Delta au Royaume-Uni est "très préoccupante", avertit Johnson

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a averti samedi que la propagation au Royaume-Uni du variant Delta du coronavirus, apparu initialement en Inde, était "très préoccupante", faisant craindre un report de la levée des dernières restrictions anti-Covid. "Il est clair que le variant indien est plus transmissible et que les cas et les niveaux d'hospitalisation augmentent", a déclaré à Sky News le dirigeant, en marge du sommet du G7 en Cornouailles. "Maintenant, nous ne savons pas exactement dans quelle mesure cela va se traduire

par une surmortalité", a-t-il tempéré, "mais il s'agit clairement d'une question très, très préoccupante".

Environ 60% plus contagieux que le variant Alpha apparu en Angleterre, le variant Delta est désormais dominant au Royaume-Uni, pays le plus meurtri d'Europe par la pandémie avec près de 128.000 morts.

Après un long confinement hivernal et une campagne de vaccination menée tambour battant, le gouvernement a progressivement supprimé des restrictions.

La levée des dernières me-

ures (limite sur les rassemblements et mariages, service au bar, ouverture des discothèques...), initialement prévue le 21 juin, est menacée par la récente hausse des contaminations, qui dépassent désormais les 7.000 nouveaux cas par jour.

Moins optimiste qu'au début du mois sur cette levée totale au 21 juin, le Premier ministre a cependant affirmé qu'aucune décision n'avait été prise pour le moment, demandant d'attendre l'annonce officielle prévue lundi. "Ce que nous voulons, c'est nous assurer que cette feuille de route est irréversible", a-t-il af-

firmé, "mais vous ne pouvez pas avoir une feuille de route irréversible si vous n'êtes pas prêt à être prudent".

Ces déclarations interviennent alors que de nombreux scientifiques ont appelé à la prudence, face à la propagation du variant Delta. "Nous devons vraiment redoubler d'efforts et ne pas perdre tous les avantages obtenus grâce aux efforts considérables déployés jusqu'à présent", a martelé samedi matin sur la BBC l'immunologiste Peter Openshaw.

La presse britannique évoque pour l'instant un possible report

de quatre semaines pour la levée totale des restrictions, ce qui inquiète certaines entreprises. "De nombreux pubs, restaurants et autres établissements sont à bout de souffle", a affirmé dans un communiqué Mark Littlewood, directeur du groupe de réflexion néolibéral Institute of Economic Affairs (IEA), jugeant qu'un report "pourrait porter le coup de grâce à un secteur qui comptait sur l'été pour récupérer ses pertes". Selon lui, un report entraînerait des pertes pour l'économie d'un milliard de livres (1,17 milliard d'euros) par semaine.

# Les élections ne vont pas régler le problème d'un régime algérien en manque cruel de légitimité



Intervenant au terme de deux années de contestations populaires ouvertes, les élections législatives en Algérie ne suffiront pas à régler la profonde impasse politique d'un régime en manque cruel de légitimité, souligne le centre de réflexion américain Atlantic Council.

Dans une analyse signée Andrew Ferrand, spécialiste de l'Algérie et auteur du livre "Le rêve algérien", à paraître cet été, le think tank basé à Washington souligne que le scrutin de samedi n'est que l'ultime tentative de l'administration du président Abdelmadjid Tebboune de revendiquer une légitimité qui lui manque cruellement".

Selon lui, si l'élection de Tebboune en décembre 2019 et le référendum constitutionnel de novembre dernier ont semblé aboutir aux résultats escomptés par lui et ses soutiens au sein des puissantes forces de sécurité du pays, il n'en reste pas moins vrai que des niveaux élevés d'abstention et de protestation ont cependant «révélé l'énorme fossé séparant les Algériens de leurs dirigeants». En effet, dans ce pays de 43 millions d'habitants, moins d'un électeur éligible sur sept a voté pour la Constitution,

qui a pourtant été adoptée. Et de noter que les dirigeants algériens ont depuis longtemps tenté de minimiser cette fracture, mais elle est devenue indéniable en 2019 lorsque le mouvement de protestation Hirak a éclaté, mettant fin aux vingt ans de règne du prédécesseur de Tebboune, Abdelaziz Bouteflika. "Les manifestations de masse, déclenchées par le choix de Bouteflika de briguer un cinquième mandat présidentiel mais alimentées par des années de cumul de frustration et d'indignité, ont également plongé le pays dans une impasse politique", rappelle Andrew Ferrand.

Depuis deux ans, la vieille garde du régime fait face à des manifestants issus d'une population beaucoup plus jeune, avide d'opportunités et moins tolérante à l'isolement de longue date de l'Algérie, fait observer le prestigieux centre de recherche.

L'auteur de l'article relève également que sous prétexte de la nouvelle Constitution, Tebboune a dissous en février dernier l'Assemblée nationale populaire (ANP), la Chambre basse du Parlement algérien, mettant fin aux mandats ordinaires de cinq ans des députés un an plus tôt. "Cette décision correspondait à la campagne de pseudo-réformes des autorités visant à apaiser les citoyens mécontents et à saper les appels à un changement plus fondamental", explique-t-il. Or, fait remarquer l'analyste américain, cette ruée vers les élections se heurte à la vision d'un renouveau politique radical que le mouvement du Hirak prône depuis ses débuts. Il en va de même de la nouvelle Constitution, qui laisse intact le déséquilibre de longue date des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif algériens. Pour ces raisons, de nombreux militants du Hirak ont annoncé leur intention de boycotter le scrutin et de continuer à manifester.

Et d'ajouter que le chômage reste endémique en Algérie, les revenus pétroliers se sont effondrés, les fonds de réserve ont diminué et beaucoup sont frustrés par la gestion de la pandémie par le gouvernement, notamment le retard dans le déploiement des vaccins par rap-

port aux voisins du pays.

Au milieu de ces défis, les acteurs politiques traditionnels de l'Algérie ont eu du mal à inspirer les électeurs, déplore l'auteur, notant que les Algériens qui croient encore en l'intégrité des résultats des élections peuvent chercher à juger ce scrutin selon deux critères clés : la participation et les bulletins de vote nuls. Et de rappeler à cet égard qu'au cours des dernières décennies, les résultats officiels des élections législatives ont montré une chute générale de la participation et une augmentation constante du taux de bulletins nuls, une forme courante de vote de protestation en Algérie.

Si beaucoup d'Algériens accordent peu de valeur à ces statistiques officielles, ces chiffres restent pourtant d'une importance capitale pour le président Tebboune et d'autres membres de la classe dirigeante algérienne, explique l'auteur de l'article, précisant que leurs efforts pour encourager la participation au scrutin ne sont qu'une étape dans une quête plus large de légitimité.

La légitimité tirée de la lutte pour l'indépendance a longtemps servi d'alibi pour les erreurs des dirigeants algériens. Et maintenant, leur départ laisse ceux qui les suivent face à une question cruciale : "Que pouvons-nous offrir aux Algériens aujourd'hui pour mériter leur loyauté ? Bien que cruciale pour les perspectives à long terme du pays, c'est une question qui ne trouvera pas de réponse lors des élections de cette semaine", conclut l'auteur.

## Un scrutin législatif sur fond de répression et de boycott

Les élections législatives, organisées samedi en Algérie, interviennent dans un contexte de répression croissante et de boycott d'une grande partie de la classe politique, alors que plus de 220 détenus d'opinion croupissent en prison. Après avoir enregistré un boycott majoritaire de l'élection présidentielle en 2019 et une abstention écrasante au référendum constitutionnel le 1er novembre 2020, ces législatives seront, selon plusieurs observateurs, "inévitavelmente un énième échec des rendez-vous électoraux vains".

Le régime, qui s'est fixé depuis deux ans de redorer son blason à l'extérieur et surtout tenter de gagner la confiance du peuple a recueilli un constat accablant avec un objectif complètement manqué qui n'a cessé de répondre par une répression massive intolérable aux revendications légitimes d'un mouvement populaire pacifique, soulignent-ils.

D'après l'ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger, Madjid Benchikh, l'illégitimité du pouvoir politique en Algérie, installé par le Commandement militaire depuis 1962, n'a pas cessé de se détériorer.

Pour ce spécialiste, les élections en Algé-

rie servent plus à ajuster les avantages des clientèles et les rapports de force au sein du système qu'à créer des institutions capables de répondre aux aspirations des citoyens. Il a souligné que ces "élections n'ont jamais servi à poser et encore moins à contribuer à régler les problèmes des populations", soutenant que comme chaque fois qu'ils veulent donner un vernis démocratique au "système politique autoritaire" qu'ils cherchent à conforter ou à sauvegarder, les dirigeants algériens appellent à des élections dont ils promettent, à longueur de discours, qu'elles seront "libres et honnêtes".

Selon lui, le soulèvement du peuple algérien à partir de février 2019 a mis à nu ce système en montrant que derrière les discours et les Constitutions d'apparences démocratiques, il y a des institutions contrôlées par le pouvoir. Alors que les dirigeants du système persistent dans le déni de la réalité et présentent même la répression et les arrestations arbitraires comme une défense des libertés et de la stabilité du pays, le peuple ne cesse de montrer qu'il sait ce que doivent être les élections libres et honnêtes, a-t-il commenté.

Dans ce système, intronisé en 1962 et consolidé depuis, le pouvoir est détenu et

contrôlé par un Commandement militaire qui, "depuis 1963, a choisi tous les chefs de l'Etat sans aucune exception et les a fait élire au premier tour de l'élection présidentielle", détaille-t-il. Il a ajouté que ce système affiche un multipartisme contrôlé, qui peut faire illusion et peut même permettre l'existence de quelques partis et associations dotés d'une relative autonomie qui, au milieu de nombreuses difficultés, dans des périmètres limités et définis, peuvent énoncer des critiques contre les gouvernements.

Pour sa part, le Front des Forces socialistes (FFS), qui boycotte cette échéance, les élections ne constituent pas la solution à la crise multidimensionnelle que vit le pays. Dans ce sens, il a interpellé à nouveau le pouvoir pour "prendre les mesures permettant au peuple algérien le libre exercice de "son droit à l'autodétermination". Il cite le "respect des libertés fondamentales", "l'accès équitable aux médias à tous les acteurs politiques et sociaux", "l'ouverture d'un dialogue sans exclusive pour convenir d'un "programme politique, économique et social consensuel, avec un calendrier et un contrôle d'exécution, répondant aux revendications populaires".

## Condoléances



Suite au décès de Rachid Jalal à l'âge de 39 ans, survenu lundi 7 juin 2021 à Casablanca après avoir contracté la Covid-19, les amis, voisins et collègues du défunt présentent leurs sincères condoléances à sa mère Fatna Sabi, à son épouse Ghizlane Ghafari, à ses enfants Rayan et Yassir, à ses sœurs et frères Aziza, Nisrine, Rabab et Hamza ainsi qu'à tous les membres des familles Jalal, Sabi, Hassani et Ghafari.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FIGURANT	ÉGAL	LÂCHETE	ARTICLE CACHÉ	A REÇU UN COUP DE FIL	JOINDRE BOUY À BOUY	ENZYME	LETTRES DE ZÉLANDE	ERRA
DU TEMPS PASSÉ					GENRE MUSICAL			
POÈTE FRANÇ AIS				ARME BLANCHE	CAPITALE DE LA NORVÈGE			
			ESSUYÉE				PORTION DE COURBE	
BAGNOLE	PIGE		MAÎTRE CARRÉ		ANGOIS SÉ	COULÉE DE LAVE		
TRACA SSER								LYCÉEN
TERME ANGLAIS			NOTE		PRONOM	LETTRES DE COPPOLA		
STADE	APPELA DE LOIN	COLÈRE ARGON			PARTIE D'UN CARRÉ	LETTRES DE MEKNÈS	ÊTRES SPIRIT UELS	
				REPLI QUE DÉMON STRATIF		N'A RIEN DE BRILLANT		
TEMPS VARIABLE			CRI DE JOIE					
		NAZI	RAPACE NOCTURNE PRONOM	AU BAS D'UNE LETTRE RHÉSUS		SODIUM	LETTRES DE GIACOM ETTI	
PRONOM DU NORD DE L'ESPAGNE							VARIANTE DE HÉ	
CLOPE					PETITE SAÏE			

Solution mots flechés d'hier

BOUY	E	D	H	A				
FIGURANT	C	H	O	M	E	U	R	R
DU TEMPS PASSÉ	R	E	I	M	M	E	R	G
POÈTE FRANÇAIS	C	I	M	E	P	A	S	S
BAGNOLE	N	A	U	R	I	T	N	F
TRACASSER	T	S	L	O	G	A	N	S
TERME ANGLAIS	S	L	O	G	A	N	S	I
STADE	O	M	R	T	O	R	A	S
APPREHENSION	G	E	R	E	S	E	T	A
REPLI-QUE	I	E	D	E	E	E	N	S
NAZI	Q	N	A	T	T	E	L	O
NOCTURNE	A	U	S	T	R	A	L	E
PRONOM	E	N	E	E	R	G	S	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Bemmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdolkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadia  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue de E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Libération@libe.ma](mailto:Libération@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Une partie de jambes en l'air pour avoir le ballon ! (2 mots).
- II. Liquide quand on a bitter.
- III. Boîtes où l'on voit des parties de jambes en l'air à toute heure...
- IV. Dégonflée. - Lavande.
- V. C'est pour rire. - Prendra le ballon.
- VI. Ses fiers visent l'aile. - Répondre du jaune.
- VII. La ferme ! - Oncle qui n'hésite guère à tirer.
- VIII. Glaçât. - Coupe ancienne.
- IX. Équipe de plusieurs nations. - Qui a de bonnes jambes.
- X. Taillant une verge de bois.
- XI. Envoies le ballon. - Prénom.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Une partie de jambes en l'air pour avoir le ballon ! (3 mots).
- 2. Son football est différent.
- 3. Lucarne ! - Prétexter. 4. Maltraite le ballon. - Article. - Il est à moitié dans le ballon.
- 5. Temps des rencontres où ça glisse. - Ils forment de bonnes équipes.
- 6. Eux, ils ont la barre !
- 7. La ferme ! - Des pros de la tête s'y entraînent. - Surface près de l'O.M.
- 8. Le prix de certains joueurs de foot, paraît-il !
- 9. Buts des footballeurs de Reims. - Merde alors !
- 10. Ce n'est franchement pas l'explosion de joie (2 mots).
- 11. Type qui aime jouer. - Action au foot menée de front.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	I	N	C	H	A	U	D		P
II	A	P	E	R	O	S		R	E	A
III	C		V	E	T	E	M	E	N	T
IV	A	R	E	T	E		O	V	N	I
V	N	O		E	L	Y	S	E	E	N
VI	C	U	L		L	E	S		I	O
VII	I	S	E	T	E	U		A	G	I
VIII	E	S	P	A	R		S	U	E	R
IX	R	E		T	I	B	E	T		E
X	S		L	I	E	G	E	O	I	S

## Grilles de sudoku

**Facile**

		5	1	9	7			
3						9		
9		1	3		6			2
	6	7			3	2	5	
		2	7		5	1		
	3	8	9			7	6	
6			8		9	3		5
		3						8
			2	3	4	6		

**Moyen**

1			9				2	7	4
4				3	6			9	
8	4					7			
	3	9		6			4	2	
		7						8	6
	5		6	4					7
6	7	4			3				5

**Difficile**

1					3			
		4		2			9	
	6			7	9			
5		8			2		7	
	9	1				8	5	
	7		8			9		6
			9	3			6	
	1			8		4		
		6						8

**Expert**

7				6	8	3	2	
2		1	3				4	
6							7	
	5		4		3		1	
	4							3
	8				7	9		5
	7	9	6	5				2

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	7	6	8	5	3	9	2	4
3	2	8	6	4	9	1	5	7
4	5	9	2	1	7	3	6	8
8	9	1	4	7	2	5	3	6
7	3	5	1	6	8	4	9	2
2	6	4	3	9	5	8	7	1
9	1	2	5	8	6	7	4	3
5	4	3	7	2	1	6	8	9
6	8	7	9	3	4	2	1	5

**Moyen**

7	8	9	1	5	6	2	3	4
6	2	1	3	4	7	8	5	9
5	4	3	8	2	9	6	7	1
8	3	2	9	6	1	5	4	7
9	6	4	7	8	5	3	1	2
1	5	7	2	3	4	9	6	8
2	7	5	6	1	8	4	9	3
4	1	8	5	9	3	7	2	6
3	9	6	4	7	2	1	8	5

**Difficile**

6	5	4	8	1	9	3	2	7
2	8	7	4	3	6	9	1	5
1	9	3	5	2	7	6	4	8
7	2	6	9	4	1	8	5	3
3	1	5	2	6	8	4	7	9
8	4	9	3	7	5	2	6	1
5	3	2	7	8	4	1	9	6
4	7	1	6	9	3	5	8	2
9	6	8	1	5	2	7	3	4

**Expert**

1	7	6	2	9	8	4	5	3
3	8	9	7	5	4	6	1	2
2	4	5	3	1	6	9	7	8
4	1	2	9	8	7	3	6	5
9	6	8	4	3	5	7	2	1
5	3	7	1	6	2	8	4	9
8	2	3	6	7	1	5	9	4
6	5	4	8	2	9	1	3	7
7	9	1	5	4	3	2	8	6

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE).  
Lot n°2: Génie Civil et Equipement.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 55 DR9/CE/D/2021 à Lot unique  
Séance publique  
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : L'AEP des communes rurales SIDI BOUSBER et SIDI AHMED CHRIF (province d'OUEZZANE). Lot n°2: Génie Civil et Equipement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 332 356,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 23 400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Ré-

gionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 14/07/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche

eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.  
- Adresse : sise 6, Rue Me-

lilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
- courriel électronique : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma) ;  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
N° 5287/PC

**Association de l'Enfance Handicapée**  
Au service des personnes handicapées de la région Souss-Massa

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé dans la salle de réunion du centre socio-éducatif pour enfant handicapée à Décheira à l'ouverture des appels d'offres suivant le **Mercredi 07 juillet 2021** à : 09h30

Heure	Désignation	Caution	N° lots
09h30	Equipement et installation de restaurant	30 000,00 dhs	N°01/AEH-INDH/2020
11h00	Equipement et installation pressing	30 000,00 dhs	N°02/AEH-INDH/2020

Le dossier des appels d'offres peuvent être retiré du siège de l'Association de l'Enfance Handicapée École Fatima el Firhya QI 80000 Agadir Ou téléchargé du site web de l'association : <http://www.aeh.ma>  
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles réglementant les marchés publics et à l'article 7 du Règlement de consultation. Les plis d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'association, contre accusé de réception, soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, soit remis au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°5288/PA

عمالة إقليم تارودانت  
دائرة أولاد تايمة  
قيادة أولاد امحلة  
جماعة الخفاف  
\* \* \*

**اعلان بايداع**

يعلن رئيس المجلس الجماعي الخفاف أن افتتاح البحث العلمي لمشروع تصميم تهيئة مركز جماعة الخفاف قد تم وضعه رهن إشارة العموم بمقر الجماعة وذلك خلال فترة زمنية مدتها ونهايتها شهر واحد ينطلق ابتداء من 07 يونيو 2021 ، وينتهي بتاريخ : 06 يوليو 2021 الجاري ، وقد وضعت الجماعة ملفا و سجلا في متناول الراغبين في إبداء شكاياتهم أو تعرضاتهم أو ملاحظاتهم لإدراجها وذلك بنفس المقر وخلال أوقات العمل الرسمية ، ويأتي ذلك تطبيقا لمقتضيات المادة 25 من القانون رقم 90/12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم : 1.92.31 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 هـ الموافق ل 17 يونيو 1992 م .

N°5289/PA

**AL ITTIHAD DIGITAL SARL AU**  
AU CAPITAL DE 80.000DH

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous-seing privé à Rabat en date du 28 mai 2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** AL ITTIHAD DIGITAL.

**Forme :** Société à responsabilité limitée à associé unique.

**Objet :** La production digitale.

**Siège social :** 9, avenue Al Araar, Hay Ryad Rabat

**Durée :** 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

**Capital social :** quatre-vingt-mille dirhams par des apports en numéraire.

**Associé unique :** L'Union Socialiste des Forces Populaires, parti politique Marocain soumis à la loi organique n°29-11 relative aux partis politiques ayant son siège, 9 avenue Al Araar, Hay Ryad, Rabat.

**Année sociale :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

**Gérance :** M. DRISS LACHGUAR de nationalité marocaine, a été nommé dans les statuts.

**Bénéfice :** 5% pour les réserves légales, le reste attribué à l'associé.

La société a été immatriculée au registre du tribunal de commerce de Rabat le 03/06/2021 sous le n° 152457.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL HAJEB  
C ERCLE D'AGOURAI  
CAIDAT SEBT JAHJOUH  
CT JAHJOUH  
N° 39 /2021

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**  
**ANNEE 2021**

Le Président De La Commune Territoriale De Jahjouh, Avise Qu'il Sera Organisé :  
Un Examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2021 ,Au profit Du personnel communal de Jahjouh en date du 07 AOUT 2021

L'examen est ouvert au profit des fonctionnaires relevant de la commune Territoriale de Jahjouh, ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans leur grade Au 07 AOUT 2021.  
L'Examen d'Aptitude professionnelle se déroulera Au siège de la maison communale,(Sale N° 1) ,et portera sur les épreuves visées comme suit:

Cadre et Grades		Postes disponibles	1- Epreuve écrite : Dates :Epreuves écrites		2 -Epreuves oral
Initial	d'Avancement	le nombre de poste étant 13% du nombre d'effectif	Thème général	Thème spécifique	
Rédacteur 2 <sup>ème</sup> grade	Rédacteur 1 <sup>er</sup> grade			Durée : 3 heures coefficient 3	Durée : 3 heures coefficient 4
Adjoint-Technique 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint-Technique 2 <sup>ème</sup> grade		Durée : 2 heures coefficient2	Durée : 3 heures coefficient 3	Durée : 15 à 30 min coefficients 3

Les candidats admis à l'examen écrit avec une moyenne de 10 sur20 au moins et n'ayant pas reçus une note éliminatoire, auront le droit de subir les épreuves orales aux dates mentionnées ci-dessous

**3-Dépôts des dossiers**

Les demandes de candidatures doivent être déposées au siège de la Commune Territoriale de Jahjouh sise à : (Jahjouh province d'El hajeb) , soit directement au Bureau de gestion des ressources Humaines , soit envoyées par lettre recommandée dans un délai ne dépassant pas le 19/07/2021.

Tout dossier arrivé après ce délai ne sera pas accepté.

N°5290/PA

COOL IMPORT SARL  
I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 10/05/2021, de la société " COOL IMPORT " SARL, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi Hay INARA 2, RUE 9, N°8, AIN CHOCK, CASA-BLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) La cession de (2500) parts sociales propriétés de MR.OMAR AIBAR à MR. AHMED LAKRAD.

2°) La confirmation de MR. OMAR AIBAR en tant que Gérant unique de la société.

3°) La modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.

4°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société COOL IMPORT SARL.

II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/06/2021 sous le N°782288.  
LA GERANCE

N° 5291/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Sous-traitance du transport du personnel des stations Hachef, Charf El Akab et M'harhar relevant du secteur de production de l'ONEE-BRANCHE EAU à Tanger

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°59DR9/CE/SPN1/2021  
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Sous-traitance du transport du personnel des stations Hachef, Charf El Akab et M'harhar relevant du secteur de production de l'ONEE-BRANCHE EAU à Tanger.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 761 914,50 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 37 700,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDD, RCDG, CCAFP, CCAFG, TDR, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier

recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 14/07/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5292/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'AGRICULTURE DE LA PECHECHÉ MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°02/2021/DPA/22  
Séance publique

Le treize juillet deux mille vingt et un à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : ACHAT DE PETITS OUTILLAGES ET FOURNITURES AGRICOLES AU PROFIT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES BENEVOLES DES PROJETS D'OLIVIER ET D'AMANDIER.

Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hija 1434(30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support : Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix-huit mille dirhams (18 000,00 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq cent cinquante neuf mille huit cent vingt quatre dirhams (559 824,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer les dossiers contre récépissé leurs plis dans le bureau du secré-

riat de cette direction ;

- soit déposer les dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5293/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE LA SANTE  
DELEGATION D'IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01/2021  
(Séance Publique)

Le 13/07/2021 à 10 H00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour :

La remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements de laboratoire y compris toutes les pièces de rechange des formations de soins de santé primaire relevant de la délégation du ministère de la santé à la province d'Ifrane  
Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500.00 Dhs (Cinq Cent Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 55200.00 Dhs (Cinquante Cinq Mille Deux Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre par voie électronique.

Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires rele-

vant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 01/07/2021 pendant les heures réglementaires du travail.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.

N° 5294/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE LA SANTE  
DELEGATION D'IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 03/2021  
(Séance Publique)

Le 13/07/2021 à 12H00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour :

La remise en état de fonctionnement La maintenance préventive et corrective des équipements dentaires y compris toutes les pièces de rechange des formations de soins de santé primaires relevant de la délégation du ministère de la santé de la province d'Ifrane

Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 400.00 Dhs (Quatre Cent Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 40800.00 Dhs (Quarante Mille Huit Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre par voie électronique.

Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 01/07/2021 pendant les heures réglementaires du travail.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.

N° 5295/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA

SANTE  
DELEGATION D'IFRANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021  
(Séance Publique)

Le 14/07/2021 à 10 H00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour :

La remise en état de fonctionnement et La maintenance préventive et corrective des équipements de réanimation y compris toutes les pièces de rechange au niveau des Formations de soins de Santé primaires avec module d'accouchement relevant de la délégation du ministère de la santé à la province d'Ifrane

Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 800.00 Dhs (Huit Cent Dirhams)

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 80640.00 Dhs (Quatre Vingt Mille Six Cent Quarante Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre par voie électronique.

Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 01/07/2021 pendant les heures réglementaires du travail.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.

N° 5296/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE LA JUSTICE  
SOUS-DIRECTION  
REGIONALE  
ALHOCEIMA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°05/SDRALH/2021  
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales,

les coopératives, L'union de coopératives et l'autoentrepreneur

Le 08/07/2021 à 10 h00 min, il sera procédé, dans le siège de la Sous-direction régionale d'Al-Hoceimasis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix ayant pour objet :ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPERIE ET PRODUITS D'IMPRESSON POUR LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL HOCEIMA. (Lot Unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000.00dhs (Cinq Mille Dirhams).  
L'estimation des couts des fournitures établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :300000.27dhs TTC(Trois Cent Mille Dirhams et vingt-sept Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349du 8 joumada I 1434 (20mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du sous-directeur régional Al-Hoceima sis Cour d'appel d'ALHOCEIMA, Avenue Palestine Al-Hoceima.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit effectuer le dépôt des plis par voie électronique dans le portail des marchés publics suivant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les échantillons exigés par l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au bureau du budget et d'équipement de la sous-direction régionale sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima, et ce avant16hdu jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 5297/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Travaux d'entretien et d'exploitation du réseau d'assainissement de la ville de Boujdour  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 17DR8/C/2021

à Lot unique  
Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et d'exploitation du réseau d'assainissement de la ville de Boujdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 450.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.500,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 08 juillet 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89

24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5298/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Travaux d'entretien et de gestion de la STEP de Laâyoune et des six nouvelles stations de pompage d'assainissement

y compris l'évacuation et transport de la boue de la STEP de Laâyoune vers la décharge publique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 18DR8/C/2021

à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et de gestion de la STEP de Laâyoune et des six nouvelles stations de pompage d'assainissement y compris l'évacuation et transport de la boue de la STEP de Laâyoune vers la décharge publique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 4.080.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 40.800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 08 juillet 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89

publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 08 juillet 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5299/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

Travaux de réfection des chaussées goudronnées au centre de Laâyoune

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 19DR8/C/2021

à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de réfection des chaussées goudronnées au centre de Laâyoune.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 840.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 08 juillet 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5300/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES

Travaux d'entretien et de gestion de la STEP de Laâyoune et des six nouvelles stations de pompage d'assainissement y compris l'évacuation et transport de la boue de la STEP de Laâyoune vers la décharge publique.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

SAHARIENNES  
Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville Dakhla.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 20DR8/C/2021

à Lot unique

Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville Dakhla.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.438.860,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 14.400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse: Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

tation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 08 juillet 2021 à partir du 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, AV de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque - Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 5301/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau**  
**DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 07/2021/DGM**

**Le présent Appel d'Offres est destiné à la Petite et Moyenne Entreprise Nationale**

Le 09/07/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 07/2021/DGM, relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DANS LES LOCAUX DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ( 10.000,00 Dhs) (dix mille Dirhams).

L'estimation des coûts du marché établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**399510,00 dhs (Trois Cent quatre Vingt dix-neuf Mille cinq cent dix Dirhams TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

**Il est prévu une visite des lieux 28/06/2021 à 10h à la Direction Générale de la Météorologie**

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**Les concurrents doivent produire :**  
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP dans le secteur la classe et la qualification de la façon suivante :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
A	5	A5

N°5302/PA

# Sport

## L'OCK renoue avec la victoire à Kénitra



L'Olympique Club de Khouribga a enregistré une précieuse victoire face au KAC de Kénitra par deux buts à zéro pour le compte de la 26<sup>ème</sup> journée du championnat national D2, Inwi. Ce match a été crânement disputé et l'équipe phosphatière a marqué en première mi-temps les buts de la victoire par le biais de l'attaquant botswanais Tomi sang, avant que son coéquipier Najib El Mouaatani ne double la mise.

En seconde période, les hommes d'Aziz El Amri ont tenté par tous les moyens de réduire le score, mais ils ont échoué face à la détermination des Khouribguis à renouer avec la victoire, notamment après leur match nul lors de la précédente journée contre Chabab Atlas Khénifra, sur leurs bases, tandis que le cavalier de Bouregreg a poursuivi ses résultats négatifs avec une deuxième

défaite d'affilée.

Grâce à ce nouveau succès, l'Olympique occupe la deuxième place avec 46 points, à une longueur du leader, la Jeunesse Sportive Essalmi.

Pour sa part, l'équipe kénitrienne stagne à la dixième place avec 31 points.

**Chouaib Sahnoun**

Fédération Royale Marocaine de Football Ligue Nationale de Football Professionnel											
Programme de la 27 <sup>ème</sup> Journée à la 30 <sup>ème</sup> Journée BOTOLAPRO 2 INWI saison sportive 2020-2021											
Comp	J	Date	H	Domicile	Extérieur	Comp	J	Date	H	Domicile	Extérieur
<b>Journée:27</b>						<b>Journée:29</b>					
D2	27	ven 18/06/21	17:00	OD	CAK	D2	29	ven 02/07/21	17:00	TAS	ASS
D2	27	ven 18/06/21	17:00	JSS	RAC	D2	29	ven 02/07/21	17:00	RBM	WST
D2	27	ven 18/06/21	17:00	SM	UTS	D2	29	ven 02/07/21	17:00	WAF	UTS
D2	27	ven 18/06/21	17:00	IZK	KAC	D2	29	ven 02/07/21	17:00	KACM	KAC
D2	27	ven 18/06/21	17:00	OCK	CJBG	D2	29	ven 02/07/21	17:00	SM	CAK
D2	27	ven 18/06/21	17:00	TAS	RBM	D2	29	ven 02/07/21	17:00	OD	RAC
D2	27	ven 18/06/21	17:00	KACM	WST	D2	29	ven 02/07/21	17:00	IZK	CJBG
D2	27	ven 18/06/21	17:00	WAF	ASS	D2	29	ven 02/07/21	17:00	JSS	OCK
<b>Journée:28</b>						<b>Journée:30</b>					
D2	28	ven 25/06/21	17:00	CJBG	OD	D2	30	ven 09/07/21	17:00	KAC	TAS
D2	28	ven 25/06/21	17:00	RAC	OCK	D2	30	ven 09/07/21	17:00	CJBG	JSS
D2	28	ven 25/06/21	17:00	CAK	JSS	D2	30	ven 09/07/21	17:00	OCK	IZK
D2	28	ven 25/06/21	17:00	WST	SM	D2	30	ven 09/07/21	17:00	RAC	SM
D2	28	ven 25/06/21	17:00	KAC	WAF	D2	30	ven 09/07/21	17:00	WST	OD
D2	28	ven 25/06/21	17:00	UTS	TAS	D2	30	ven 09/07/21	17:00	CAK	WAF
D2	28	ven 25/06/21	17:00	ASS	IZK	D2	30	ven 09/07/21	17:00	UTS	KACM
D2	28	ven 25/06/21	17:00	RBM	KACM	D2	30	ven 09/07/21	17:00	ASS	RBM

### Résultats

Voici les résultats des matches de la 26<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football:

#### Vendredi

KAC-OCK : 0-2

CAK-CJBG : 2-2

#### Samedi

UTS-JSS: 1-3

AS-OD: 2-2

RBM-WAF: 0-1

A noter que les matches RAC-IZK, WST-TAS et KACM-SM devaient avoir lieu dimanche.

### Karaté

## Btissam Sadini se qualifie pour les JO

La Marocaine Btissam Sadini s'est qualifiée, samedi, aux Jeux olympiques de Tokyo, en remportant la médaille d'or des moins de 61 kg en karaté au tournoi qualificatif pour ces JO, qui se déroulent au stade Pierre de Coubertin à Paris.

Sadini a dominé son groupe au tour final avec cinq points, en s'imposant lors du premier match face à la Kazakhe Sania Kazakhova, avant de faire match nul avec l'Ukrainienne Anita Sirogina et de remporter le troisième match contre la Vénézuélienne Claudymar Garcés.

Ce tournoi disputé dans la capitale française, dernière étape qualificative pour les JO de Tokyo, connaît la participation de 494 karatékas représentant 98 pays.



## Roland-Garros : Krejčíková au bout du rêve



Dans une finale entre invitées surprises, la Tchèque Barbora Krejčíková (33e) est allée au bout de son rêve à Roland-Garros en s'imposant aux dépens d'Anastasia Pavlyuchenkova (32e) 6-1, 2-6, 6-4 samedi, à 25 ans et pour son cinquième tournoi du Grand Chelem seulement.

"Gagner ici, c'est quelque chose dont j'ai toujours rêvé. C'est arrivé, je n'arrive pas à y croire, sourit-elle. C'est vraiment difficile de trouver les mots pour l'instant tellement je res-

sens d'émotions, tellement j'ai de choses en tête".

Nul doute que Krejčíková se souviendra longtemps des trois semaines qu'elle vient de passer en France.

Elle qui affichait encore un palmarès vierge en simple il y a un mois a remporté coup sur coup le tournoi de Strasbourg fin mai, et le Grand Chelem parisien.

Un enchaînement inattendu pour la Tchèque qui n'avait jusque-là jamais dépassé les huitièmes de finale

en Majeur.

Krejčíková, encore hors du Top 100 en septembre dernier, n'a vraiment éclo en simple que depuis fin 2020, à la faveur notamment de son huitième de finale sur la terre battue parisienne, déjà, à l'automne dernier. De la 65e place début 2021, elle pointait aux portes du Top 30 avant le tournoi, et va grimper au 15e rang lundi.

Auparavant, c'est en double qu'elle a obtenu ses premiers succès. Son premier titre WTA en 2015, mais surtout ses premiers trophées majeurs, à Roland-Garros et à Wimbledon en 2018 avec sa compatriote Katerina Siniakova, la place de N.1 mondiale en octobre de la même année, et aussi un triplé en double mixte à l'Open d'Australie entre 2019 et 2021.

Son inspiration, elle la puise chez deux anciennes joueuses: la Belge Justine Hénin et la Tchèque Jana Novotna, lauréate de Wimbledon en 1998 et emportée par un cancer en 2017, à 49 ans.

Il faut voir l'émotion qui s'em- pare d'elle quand elle raconte sa ren-

contre avec la Belge, quadruple championne de Roland-Garros (2003, 2005, 2006 et 2007), au hasard d'un plateau de télévision la veille.

"Elle était juste là et je me suis dit: +C'est vraiment elle ? Elle est vraiment là ?+ J'étais hyper surprise qu'elle connaisse mon nom et qu'elle sache qui je suis", s'étonne-t-elle.

"Quand j'étais plus jeune, on regardait beaucoup de tennis avec ma mère sur la télé dans la cuisine, et on la voyait jouer contre Serena, Venus, Amélie Mauresmo... J'ai toujours adoré son revers à une main, c'était un coup incroyable, et sa force mentale et physique, je l'ai toujours admirée. C'était un rêve de la rencontrer, juste de voir que c'est une réelle personne, j'en tremblais tellement...", sourit-elle.

Avec Novotna, la rencontre remonte à 2014, et c'est Martina Navratilova, la légende tchécoslovaque devenue américaine, qui a remis la Coupe Suzanne-Lenglen à Krejčíková, qui l'a dévoilée.

"Je savais que tu étais courageuse, parce que quand Jana est revenue à Brno (en République

tchèque, ndr), tu as eu le courage d'aller frapper à sa porte et de lui demander de l'aide", s'est-elle souvenue.

"Je suis tellement heureuse que tout ça m'arrive, toutes ces expériences, ça me fera des souvenirs à raconter à mes enfants", se réjouit Krejčíková.

Pour les rebondissements, elle pourra y ajouter sa crise de panique surmontée avant son huitième de finale contre Sloane Stephens et la balle de match écartée en demi-finale face à Maria Sakkari.

En finale samedi, c'est elle qui a le mieux géré la pression d'une toute première finale majeure, malgré, forcément, quelques difficultés à conclure. Mais sa feuille de statistiques, avec 34 coups gagnants pour 16 fautes directes, est nettement meilleure que celle de Pavlyuchenkova (23 contre 31).

La Russe, bientôt 30 ans, laisse elle filer l'occasion de devenir la première joueuse dans l'ère Open à remporter un premier tournoi du Grand Chelem au-delà de la cinquantième tentative (il s'agissait de sa 52e précé-



France-Allemagne

# Le spectre de Séville revit dans les livres



Deux bandes dessinées, une évocation dans un livre: alors que les deux équipes s'affrontent mardi à Munich pour leurs débuts dans l'Euro, le spectre de la terrible défaite de la France contre l'Allemagne à la Coupe du monde 1982 revit, chez une génération qui en garde un souvenir douloureux.

"Les Français qui ont vu ce match n'en sont pas sortis indemnes", dit à l'AFP Tronchet, 14 ans à l'époque, scénariste de bande dessinée qui a publié "Les Fantômes de Séville" en mai.

Sur la couverture, l'image qui reste dans toutes les mémoires: le gardien Harald Schumacher percutant à pleine vitesse Patrick Battiston, sorti sur une civière, sérieusement blessé, sans que l'arbitre n'y trouve à redire.

La BD, dessinée par Jérôme

Vouvray, est une "enquête journalistique fictive", et loufoque. Un mordu de foot, Didier, y interroge tous les grands acteurs de cette rencontre pour prouver une théorie qui expliquerait tout. Schumacher et Battiston, l'arbitre, le maître à jouer Michel Platini, le sélectionneur Michel Hidalgo...

"En vérité ça n'a pas été possible de tous leur parler, et tant mieux: ça m'a permis de déborder du cadre strict de leurs déclarations. Par la fiction, on parvient à une compréhension du réel plus fine", explique l'auteur.

Cette défaite en demi-finale aux tirs au but, après avoir mené 3-1 en prolongation, reste très présente dans la mémoire collective. Et beaucoup de Français y repenseront mardi lors d'un France-Allemagne pour l'Euro-2020.

"Battiston, on lui a déjà dit:

+Tiens, c'est votre anniversaire aujourd'hui, 8 juillet!+ Les gens commémorent le jour où il s'est fait fracasser sur un terrain", témoigne Tronchet.

Pour Olivier Guez, romancier qui avait 8 ans en 1982, ce Mondial en Espagne était le premier. "Pour tout amoureux du foot, la première Coupe du monde sera toujours la plus merveilleuse, la plus émouvante", confie l'auteur d'un recueil sur le football sorti en mai, "Une passion absurde et dévorante".

Mais "cette demi-finale, je ne la vois pas. Je suis dans une colonie de vacances où il n'y a pas de télé. Donc pas de France-Allemagne. J'apprends quelques jours plus tard que les Bleus ont perdu, par une lettre de mon père. Et depuis, j'ai toujours refusé de voir ce match", raconte-t-il.

"Je pense que pour la dernière

fois, la France accepte que l'idée de participer est superbe, qu'une défaite peut être magnifique. Un changement culturel s'opère après 82", explique ce passionné de ballon rond qui dit soutenir l'équipe de France, qu'il "aime beaucoup", quand "elle pratique un beau jeu".

Car sinon, "mon péché mignon c'est le football sud-américain, argentin et uruguayen essentiellement".

On comprendrait mal aujourd'hui la Une, reproduite dans la BD "Mon album Platini", du journal L'Equipe le lendemain du match: "FABULEUX!"

Pour l'auteur de ce livre, l'historien Sylvain Venayre, 12 ans à l'époque, "ce qui était magnifique avec cette équipe, c'est qu'ils menaient 3-1 et ils continuaient à attaquer. Plus jamais une équipe ne fera cette erreur, avec l'argent qui est en jeu. Séville, c'est la fin d'un

certain amateurisme".

Sorti en avril, "Mon album Platini" convoque, outre le célèbre numéro 10 des Bleus, des morts illustres pour refaire l'histoire de ce match: Michel Hidalgo, le commentateur Thierry Roland, mais aussi l'inventeur de la psychanalyse Sigmund Freud, qui pose les questions qui dérangent.

"C'est amusant par exemple de voir que Platini dans sa carrière de dirigeant a milité fermement contre l'arbitrage vidéo, alors que quand on repense à la faute de Schumacher, ça aurait tout changé", relève Sylvain Venayre.

Mais pas le choix: il faut accepter ce scénario cruel. "C'était l'apprentissage de l'injustice, et France-Allemagne 82 est resté notre référence. Pour ma génération, plus le temps passe, plus ça l'est. On se rend compte qu'on ne reverra jamais un tel match".

## Eriksen, choc puis soulagement à Copenhague



Le Danemark et l'Europe du football ont craint le pire: le ballon s'est arrêté de tourner samedi à l'Euro lorsque le Danois Christian Eriksen a subi un impressionnant malaise sur la pelouse, avant des nouvelles rassurantes et une victoire presque anecdotique de la Finlande (1-0).

Au deuxième jour du grand rendez-vous européen, les résultats sportifs sont passés au second plan, du succès inédit des bizutés finlandais à l'entrée en lice réussie de l'ambitieuse Belgique en Russie (3-0), en passant par le nul entre Gallois et Suisses à Bakou (1-1).

Car à Copenhague, l'affiche Danemark-Finlande a failli virer au

drame lorsque, loin du ballon et de tout adversaire, Eriksen s'est effondré brutalement sur le terrain, les yeux rétro, avant de subir un massage cardiaque. Et les minutes ont semblé bien longues avant qu'on apprenne qu'il avait repris connaissance et se trouvait dans un état "stable".

"C'est un choc national qui est devenu un soulagement national", a résumé la Première ministre danoise Mette Frederiksen sur les réseaux sociaux. "Rarement le fait qu'un match ait été gagné ou perdu n'a semblé si peu important".

Ses coéquipiers, le capitaine Simon Kjær en tête, ont joué un grand rôle en venant rapidement à son secours, puis en appelant avec des

gestes de panique le service médical.

Le match a été interrompu, tandis que les Danois, certains d'entre eux en larmes, se sont rassemblés pour former un cercle autour du milieu de terrain de 29 ans et le dissimuler des regards.

"On a réussi à faire +venir+ Christian", a raconté le docteur de la sélection danoise Martin Boesen.

Eriksen a finalement été évacué sur une civière, toujours escorté par ses coéquipiers, tandis que les quelque 16.000 spectateurs, dont sa compagne, venue jusqu'au bord du terrain et en larmes, étaient plongés dans la stupeur.

Mais les nouvelles ont fini par être rassurantes: la Fédération danoise de football (DBU) a indiqué qu'il était "éveillé" et qu'il subissait des examens au principal hôpital de Copenhague.

"Il est conscient et peut parler", a dit son agent Martin Schoots, très ému, sur la chaîne néerlandaise NOS. "C'est une nouvelle violente. Tout le monde est sous le choc. C'est normal. Sa petite amie est avec lui à l'hôpital."

Ce dénouement a rassuré toute l'Europe tant les images du joueur s'écroulant subitement sur la pelouse ont rappelé des drames survenus sur des terrains de football ces dernières années, comme le décès en plein match du Camerounais Marc-Vivien Foé en 2003.

"Des événements comme ça remettent les choses en perspective", a commenté le président de l'UEFA, le Slovène Aleksander Ceferin.

Rassuré sur l'état de santé de leur coéquipier à qui ils ont pu parler, les Danois ont donné leur accord pour que le match reprenne à 20h30 (18h30 GMT), près de deux heures après l'interruption.

La reprise est intervenue "à la demande des joueurs", a expliqué l'UEFA dans un communiqué pour balayer toute polémique. Et Eriksen a été désigné homme du match au terme de la rencontre.

On a vu des accolades et gestes de fraternisation entre les deux équipes, et on a entendu les supporters finlandais scander le nom du Danois, avant que la rencontre ne reprenne.

"Les joueurs ont décidé de jouer et ce qu'ils ont essayé de faire est incroyable", a commenté Kasper Hjulmand, sélectionneur du Danemark. "Je ne pourrais pas être plus fier de mes joueurs, des gens qui prennent soin les uns des autres."

Le seul but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Joel Pohjanpelto d'une tête piquée (60e), soit le premier but de l'histoire de la Finlande dans une phase finale de grand tournoi... sur la seule occasion finlandaise du match.

"La seule chose à laquelle je pen-

sais c'était Eriksen", a assuré le buteur après la rencontre, alors que les Danois ont ensuite raté le penalty de l'égalisation (74e).

Dans l'autre rencontre du groupe B entre la Belgique et la Russie à Saint-Petersbourg, les Diables rouges, prétendants au titre, se sont imposés grâce à un doublé de Romelu Lukaku, coéquipier d'Eriksen à l'Inter, à qui il a rendu hommage.

"Chris, je t'aime", a-t-il lancé à une caméra après son premier but (10e), avant de frapper une seconde fois en fin de match (88e), alors que Thomas Meunier avait alourdi le score (34e).

"J'ai pleuré avant la rencontre", a reconnu Lukaku. "Ça a été très dur pour moi de jouer car toutes mes pensées étaient avec Christian Eriksen."

Samedi après-midi à Bakou, Gallois et Suisses se sont neutralisés (1-1) dans le groupe A, au lendemain d'une victoire de l'Italie contre la Turquie en ouverture du tournoi (3-0).

### Programme du lundi

14h00 : Ecosse-Tchéquie (Groupe D)  
17h00 : Pologne-Slovaquie (Groupe E)  
20h00 : Espagne-Suède (Groupe E)

# Deuxième victoire en trompe-l'œil du Onze national

**Vahid Halilhodzic : L'efficacité continue à nous faire défaut**



Phs. irmf.ma

**L**e Onze national a réussi, dimanche au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, à surclasser son homologue burkinabé par 1 à 0 au titre d'un match amical entrant dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les prochaines échéances officielles.

Au vu de la copie rendue, l'on serait tenté de dire qu'il s'agit d'une deuxième victoire en trompe-l'œil après celle obtenue mardi dernier face au Ghana. Une fois encore, l'heure a été à la frustration particulièrement lors de la

première période. La formation alignée a peiné à faire le jeu, butant sur un adversaire bien en place, avortant les quelques rares assauts orchestrés dont un a failli se concrétiser mais le tir de Soufiane Rahimi a frôlé le poteau.

Au cours du second half, l'on a pu constater un semblant de sursaut de l'EN qui a mis davantage d'intensité dans ses actions, sans pour autant inquiéter outre mesure l'arrière-garde burkinabaise. Et il a fallu donc un coup de pied arrêté pour débloquer la situation. Un coup franc des 25

mètres savamment botté par Achraf Hakimi pour que le ballon trouve son chemin au fond des filets. Un but que l'international marocain, qui pourrait retrouver les couleurs du Real d'Anelotti, a tenu à dédier au Danois Christian Eriksen victime d'un malaise sur la pelouse lors du match qui a opposé samedi pour le compte de la première journée du groupe B de l'Euro le Danemark à la Finlande.

À l'issue de ce match amical, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a affirmé que l'équipe

nationale s'est imposée difficilement devant un coriace sparring-partner, avant d'ajouter que l'efficacité a encore fait défaut à ses protégés, précisant par là même qu'à l'instar des autres sélections, il était important de procéder à une révision de l'effectif.

Une petite victoire au gré d'un petit match qui s'ajoute à celle décrochée contre le Ghana (1-0), et ce pour boucler ce stage qui a coïncidé avec les dates FIFA du mois de juin. Sachant que pendant cette période, il était prévu d'entamer les éliminatoires, zone

Afrique, de la Coupe du monde 2022, campagne reportée par la CAF au mois de septembre prochain à cause de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19.

Pour les éliminatoires de Qatar 2022, l'EN évoluera au groupe I aux côtés des équipes de Guinée, Guinée-Bissau et du Soudan. Seul le premier de la poule balisera son chemin pour le match barrage dont le vainqueur décrochera l'un des cinq tickets du Mondial attribués au continent africain.

**Mohamed Bouarab**

## Houcine Ammouta : L'équipe nationale B fin prête pour la Coupe arabe des nations



**L**'équipe nationale B est "fin prête" pour la Coupe arabe des nations, prévue du 1er au 18 décembre au Qatar, où elle visera le titre, a déclaré le sélectionneur national, Houcine Ammouta.

"La sélection nationale est déterminée à gagner le trophée et honorer le football marocain lors de cette grand-messe du football arabe", a déclaré Ammouta à la presse, vendredi à Salé, en marge d'une séance d'entraînement de l'équipe nationale B au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Le sélectionneur national a fait savoir, à cette occasion, que des matchs amicaux seront programmés contre des équipes de haut niveau afin de tester la préparation physique, technique et tactique des Lions de l'Atlas.

"L'équipe nationale dispose de bonnes capacités qui doivent être exploitées, notam-

ment aux niveaux mental et technique", a-t-il dit, estimant que son équipe peut aller loin lors de cet événement sportif arabe majeur.

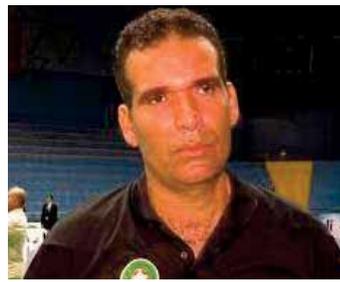
Pour sa part, l'attaquant Walid Azaro, qui évolue au sein du club saoudien d'Al Ittifaq, a affirmé que les préparatifs des Lions de l'Atlas se déroulent dans une ambiance bon enfant, formulant le vœu de voir l'équipe nationale défendre dignement les couleurs nationales lors de cette coupe.

De son côté, le joueur de l'Olympic Safi, Walid Essabar a déclaré que toutes les composantes de l'équipe nationale sont déterminées à signer une bonne participation lors de ces joutes, alors que le gardien de but Abdelali Al Mohammadi, sociétaire de l'équipe saoudienne d'Abha, a souligné le bon niveau des joueurs qui ont tous en ligne de mire la victoire finale lors de cette coupe.

La sélection nationale B de football effective, jusqu'au 14 juin, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, en perspective des prochaines échéances.

La Coupe arabe des nations, appelée récemment la Coupe Arabe de la FIFA 2021 est l'une des compétitions majeures de l'Association arabe de football. La première édition, remportée par l'équipe tunisienne, avait été organisée en 1963 au Liban, tandis que le Maroc a remporté la dernière et neuvième édition qui a eu lieu en Arabie Saoudite en 2012.

## Hicham Dguig : L'EN croit en ses chances pour se qualifier au 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe du monde



**L**a sélection nationale sera parmi les formations à redouter lors de la phase finale de la Coupe du monde de football, prévue en Lituanie du 12 septembre au 3 octobre 2021. Le sélectionneur national, Hicham Dguig, nous rapproche, dans une interview accordée à la MAP, de la préparation des Lions de l'Atlas à cet événement sportif phare.

Quelles sont les chances de l'équipe marocaine de football lors de la Coupe du monde en Lituanie ?

En premier lieu, je tiens à rappeler que la sélection nationale, qui jouera dans le groupe C aux côtés du Portugal, de la Thaïlande et des Îles Salomon, croit en ses chances pour se qualifier au 2<sup>e</sup> tour de la Coupe du monde en Lituanie, malgré le fait que les Lions de l'Atlas se trouvent dans un groupe difficile.

L'équipe nationale a accumulé une expérience importante, notamment après sa participation à la Coupe du monde de 2012 en Thaïlande et celle de 2016 en Colombie.

Le tirage au sort vous a placé dans un groupe re-

levé. Comment pensez-vous aborder les trois matches du 1<sup>er</sup> tour ?

Les joueurs de la sélection nationale sont conscients de la responsabilité qui leur incombe. Ils sont déterminés à honorer le Maroc lors de cette compétition.

Cependant, les Lions de l'Atlas devront se concentrer sur la première rencontre face aux Îles Salomon, tout en étant prudents et en évitant de sous-estimer l'adversaire.

La Thaïlande est également l'un des pionniers du football dans le continent asiatique avec l'Iran, tandis que le Portugal, champion d'Europe et demi-finaliste de la dernière Coupe du monde, reste l'équipe la plus forte sur le papier.

Comment se préparent les Lions de l'Atlas à cet événement international ?

En prenant en considération les résultats du tirage au sort, le programme de préparation de l'équipe nationale sera modifié. L'objectif est d'affronter des sélections favorites au titre. Nous espérons surmonter les contraintes imposées par la Covid-19 et jouer contre des équipes qui visent le titre.

Quel bilan tirez-vous de la participation de l'équipe nationale à la Coupe arabe en Égypte ?

La participation des joueurs de l'EN à la Coupe arabe en Égypte a été très honorable, après avoir été sacrés champions de la cinquième édition en s'imposant en finale face à l'Égypte, pays hôte, sur le score de quatre buts à zéro.

Nous espérons que ce titre donnera une grande motivation à l'équipe nationale, l'une des formations à redouter lors de la phase finale de la Coupe du monde de football.

